This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Allou - Vie de Saint Thibout - 1873

G.51
G88

809.1 5

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN HARVEY TREAT

OF LAWRENCE, MASS.

CLASS OF 1862

à Monsieur le Curé de St Thibaut
de la part de l'auteur.

Cover

VIE

DE

SAINT THIBAUT

PRÊTRE ET ERMITE

PATRON DE LA VILLE DE PROVINS

PAR

MONSEIGNEUR AUGUSTE ALLOU

ÉVÊQUE DE MEAUX

MEAUX

TYPOGRAPHIE DE A. COCHET, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

1873

17

VIE DE SAINT THIBAUT

VIE

DE

SAINT THIBAUT

PRÊTRE ET ERMITE

PATRON DE LA VILLE DE PROVINS

PAR

MONSEIGNEUR AUGUSTE ALLOU

ÉVÊQUE DE MEAUX

MEAUX

TYPOGRAPHIE DE A. COCHET, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

—

1873

C 809.13.5

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Feb. 3, 1927

AUX HABITANTS DE PROVINS

—

Lorsque, bien jeune encore, j'étudiais notre histoire et nos monuments, la figure de saint Thibaut m'apparaissait comme la gloire la plus pure de notre ville. Et, en effet, quoi de plus touchant que l'histoire de ce noble chevalier, qui s'arrache à toutes les séductions du siècle et va s'ensevelir au fond des forêts pour y mener la vie des solitaires de la Thébaïde? Cependant, il faut en convenir, sa mémoire s'est bien effacée parmi nous, et beaucoup de Provinois connaissent à peine de nom ce saint illustre que leurs pères invoquaient comme le protecteur de la cité, et qu'ils honoraient par des fêtes tout à la fois civiles et religieuses.

Arrivé bientôt au terme de ma carrière, et conservant sous mes cheveux blancs une pieuse et vive affection pour mes compatriotes, je crois leur être agréable en leur offrant cette modeste notice sur notre saint patron. Aussi bien, dans un siècle où tant de personnes recherchent si avidement le bien-être

matériel, les jouissances du luxe et les satisfactions de la vanité, il n'est pas inutile de rappeler que le véritable esprit de l'Évangile est un esprit d'humilité et de sacrifice, vertus dont la vie de saint Thibaut nous offre des exemples héroïques. Daigne le Seigneur bénir ce petit travail, et accorder à tous ceux qui voudront bien le lire la grâce de détacher leur cœur des biens de ce monde, pour se rendre dignes des biens éternels que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs.

Meaux, le 25 *mars* 1873.

† AUGUSTE, évêque de Meaux.

UN MOT SUR LES MIRACLES

—

Parmi les vies des Saints, il en est peu où l'on trouve autant de miracles que dans celle de saint Thibaut. Nous n'en avons rapporté qu'un petit nombre, et cependant quelques critiques nous reprocheront probablement une excessive crédulité. Mais, écrivant pour la jeunesse chrétienne et les âmes pieuses, nous ne pouvions les priver de ces récits naïfs et touchants, persuadé qu'elles y trouveront un aliment pour leur foi et une nouvelle occasion de bénir Dieu toujours admirable dans ses Saints. Quant à ceux chez qui le seul nom de *miracle* excite un sourire moqueur, et qui, de parti pris, rejettent tout miracle comme impossible, nous ne pouvons que déplorer leur aveuglement. Nier la possibilité des miracles, c'est tout simplement refuser au Créateur le pouvoir de déroger aux lois qu'il a lui-même établies, et dès lors, nier sa toute-puissance, un des attributs essentiels de la Divinité. Mais d'un autre côté, dans le désir d'éclairer les consciences, nous n'hésitons pas à prévenir les fidèles que l'Église ne fait point une obligation à ses enfants d'admettre comme absolument certains les miracles rapportés dans la vie de tel ou tel Saint. Sur ce point, la critique conserve ses droits, pourvu toutefois qu'elle soit sérieuse et sincère.

VIE
DE SAINT THIBAUT

PRÊTRE ET ERMITE

PATRON DE PROVINS

I

Naissance de Thibaut; sa jeunesse.

Dieu, qui a souvent permis que ceux qui devaient un jour illustrer l'Eglise par l'éclat de leur sainteté fussent annoncés au monde quelque temps avant leur naissance, voulut qu'il en fût ainsi de saint Thibaut. Le bienheureux Thibaut, archevêque de Vienne, son arrière-grand-oncle, s'entretenant avec sa nièce, aïeule de notre saint : « Réjouissez-vous, mère bienheureuse, lui dit-il; de la fille que vous mettrez au monde naîtra un enfant qui surpassera en vertu tous ses parents, et qui sera grand devant Dieu et devant les hommes. » Cette prédiction fut encore confirmée par une pauvre femme qui, abordant la mère de Thibaut durant sa grossesse, l'assura que l'enfant qu'elle portait dans son sein serait comblé des faveurs du Ciel et ferait la gloire de sa famille.

Cet enfant de bénédiction fut Théobalde ou Thibaut (1 et 2). Il naquit à Provins, de parents aussi

riches que nobles, dans la première moitié du onzième siècle (3, 4 et 5), et sortit, dit le premier auteur de sa vie, comme une fleur du milieu des épines. Un autre biographe (Jamotte), après avoir fait l'éloge des propriétés médicinales des roses de Provins, ajoute que la rose la plus précieuse que cette ville ait jamais produite, c'est notre bienheureux saint Thibaut, qui peut nous conserver la santé, et la rendre à ceux qui l'ont perdue, portant partout, devant Dieu et devant les hommes, la bonne odeur de ses vertus. D'après l'opinion commune, Arnoul, son père, et Guille ou Giselle, sa mère, étaient alliés à l'illustre famille des premiers comtes de Brie et de Champagne. Il fut tenu sur les fonts du baptême par le comte Thibaut III, de Blois, son parent, qui lui donna son nom.

Notre jeune saint annonça de bonne heure ce qu'il serait un jour. Giselle, sa mère, s'était efforcée de lui inspirer, dès l'âge le plus tendre, la crainte de Dieu et surtout son amour. Thibaut sut répondre à cette pieuse sollicitude, et ne tarda pas à faire la joie de ses parents et de ses maîtres : on ne vit jamais rien de léger ni de puéril dans sa conduite, et il montra toujours beaucoup de retenue, de modestie et de piété. Le monde ne fut point contagieux pour lui : au milieu des grandeurs et des plaisirs, il trouvait dans la maison de son père tout ce qui peut flatter la vanité; mais il sut y conserver son innocence, et y demeurer aussi détaché des choses de la terre que s'il eût été au désert.

Un attrait invincible le poussait vers la solitude. Il ne se lassait pas d'admirer la vie angélique du prophète Elie au mont Carmel, de saint Jean-Baptiste

sur les bords du Jourdain, et sa jeune imagination s'enflammait au récit des merveilles opérées par les Paul et les Antoine dans les déserts de la Thébaïde. Soupirant après le bonheur d'une vie semblable, il s'étudiait à garder la retraite et l'abstinence pour ne plus converser qu'avec Dieu par la prière et la contemplation.

Toutefois, avant d'embrasser un genre de vie si différent de celui auquel semblait l'appeler sa naissance, il crut prudent de ne pas s'en rapporter à ses propres lumières, et il alla secrètement consulter un ermite nommé Burchard (6), qui vivait dans une petite île de la Seine, et était en grande réputation de sainteté. Il lui découvrit les mouvements de son cœur et la résolution où il était de quitter son pays et ses parents pour embrasser la vie solitaire. Burchard l'accueillit avec bonté et le retint pendant quelques jours, afin de l'initier aux pratiques les plus rigoureuses de la vie pénitente. Quand il eut suffisamment éprouvé sa vocation, il l'encouragea à s'y montrer fidèle; et Thibaut, fortifié par la bénédiction du saint ermite, revint chez ses parents pour y attendre un moment favorable à l'exécution de son dessein.

On ne peut douter qu'Arnoul n'eût désiré pour son fils une alliance illustre et digne de son rang. Mais le jeune Thibaut, prévenu de grâces particulières, avait des vues toutes différentes. « Qu'est-ce que ce monde, se disait-il, avec tous ses biens, ses plaisirs, ses promesses? D'ailleurs, il faudra de toute nécessité le quitter un jour. Le plus sage n'est-il pas de s'en séparer au plus tôt par une retraite volontaire? »

Si l'on en croit certains historiens, Arnoul voulut confier à son fils le commandement d'un corps de troupes qu'il envoyait au comte Eudes II (7), alors en guerre avec l'empereur Conrad le Salique. Mais notre saint, qui ne méprisait pas moins la gloire du monde que ses plaisirs, refusa cet honneur. Laissant à d'autres la gloire militaire, son unique ambition était de servir Dieu et de triompher de ses passions par les armes de la foi et de la pénitence.

II

Sa retraite à Pettingen; ses pèlerinages.

Mais le moment est arrivé où Thibaut s'apprête à rompre tous les liens qui l'attachent encore à son pays et à sa famille. Il a communiqué son généreux dessein à son écuyer nommé Gauthier (8), qui partageait ses pieux sentiments, et les deux amis quittent Provins, montés sur leurs chevaux et suivis chacun d'un homme d'armes. Ils se dirigent vers Reims, où les parents de Thibaut pensaient qu'il devait être armé chevalier le jour de Pâques. Arrivés dans cette ville, ils vont demander l'hospitalité à l'abbaye de Saint-Remy, et sous prétexte de s'entretenir plus librement avec l'abbé et les religieux, ils renvoient à l'hôtellerie leurs serviteurs et leurs chevaux. Le lendemain, ils sortent à pied du monastère, échangent leurs habits contre ceux de deux pauvres pèlerins qu'ils rencontrent, et s'avancent ainsi, nu-pieds et couverts de haillons, jusqu'à la forêt de Pettingen, au diocèse de Trèves (9).

Rien de plus humiliant aux yeux du monde que leur manière de vivre en cette retraite. Volontairement réduits à la condition de mercenaires, ils vont par les villages et les hameaux voisins porter des pierres et du mortier pour les maçons, travailler aux prés avec les

faucheurs, nettoyer les étables avec les valets des fermiers, et surtout, comme le saint le racontait plus tard avec naïveté, faire du charbon pour les forges. C'est ainsi qu'ils trouvent dans les occupations les plus communes de la campagne un aliment à leur humilité ; et lorsqu'ils ont amassé par leur travail de quoi se procurer un pain grossier, ils se retirent dans leur pauvre cabane pour y vaquer à la prière et aux exercices de la plus rude pénitence. Que ces débuts sont admirables! s'écrie son panégyriste Rayer; que ces coups d'essai sont grands! que ce noviciat est digne de louanges! Thibaut, élevé dans les délices au sein d'une famille opulente, est maintenant exposé à toutes les incommodités d'un climat rigoureux. Il n'a pour lit que la terre, pour vêtements que des haillons, et pour nourriture qu'un peu de pain noir qu'il arrose de ses larmes; accoutumé jusqu'alors aux nobles exercices de la chevalerie, il est maintenant courbé sous le poids des plus rudes travaux, et n'a pour société que des hommes ignorants et grossiers.

Un jour même, il fut cruellement traité par le maître qui le surveillait dans une vigne dont il arrachait les mauvaises herbes. Le saint succombait sous la difficulté de ce travail, ne pouvant plier ni le dos ni les genoux et ayant les mains et les pieds déchirés, lorsque le brutal surveillant se jeta sur lui et se mit à lui percer le dos et les épaules de plusieurs coups d'aiguillon afin qu'il se pressât davantage. Gauthier, affligé de voir son ami si indignement traité, pria avec larmes le surveillant d'épargner un jeune homme qui n'était pas accoutumé à un tel travail, lui promettant d'achever la tâche

de Thibaut lorsqu'il aurait terminé la sienne. Mais cet homme, qui n'entendait pas la langue de Gauthier, ne fut pas même touché de ses larmes, et continua de frapper notre jeune saint, qui souffrit les coups et les blessures avec une patience admirable. Quel héroïsme dans cette vie de pénitence et d'austérité!

Cependant il était facile de voir à leur conduite que ces deux jeunes hommes n'étaient point destinés par leur naissance à vivre du travail de leurs mains. La bonne odeur de leurs vertus commençait à se répandre dans les environs, et leur attirait des honneurs auxquels ils s'empressèrent de se soustraire, en quittant un pays où ils ne pouvaient plus vivre dans l'obscurité et l'humiliation. Résolus d'entreprendre le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice, ils se procurent un peu d'argent par leur travail, et sans plus tarder ils partent pour l'Espagne, pieds nus et exposés à toutes les incommodités d'un long et pénible voyage. Arrivés à Compostelle, ils passèrent plusieurs jours en prières devant le tombeau du saint apôtre, ressentant en leurs cœurs de si douces consolations qu'ils ne cessaient de bénir le jour où ils avaient quitté le monde pour se donner tout entiers au service de Dieu. A leur retour, le démon, qui ne pouvait supporter l'austérité de Thibaut, lui apparut sous une forme humaine, et, s'étant couché sur son passage, le fit tomber très-rudement. Mais le serviteur de Dieu reconnut aussitôt l'artifice du tentateur, et s'étant muni du signe de la croix, il chassa cet irréconciliable ennemi du genre humain, qui s'évanouit à ses yeux comme de la fumée.

Les deux pèlerins revinrent ensemble au pays de

Trèves, où le cœur de Thibaut ne tarda pas à être mis à une rude épreuve. Arnoul, qui cherchait son fils de tous côtés, le rencontra dans cette ville, mais sans le reconnaître, tant les austérités avaient profondément altéré ses traits. Le fils avait reconnu son père, et grande fut son émotion à la vue d'un objet si tendrement aimé; mais, croyant devoir à Dieu ce sacrifice, il sut s'élever au-dessus des sentiments les plus doux de la nature, et s'éloigna sans se faire connaître (10).

D'après un autre auteur, cette scène est plus émouvante encore. Et quoique l'on puisse remarquer quelques invraisemblances dans son récit, nous ne saurions l'omettre. Voici comment le fait est raconté :

Lorsque les deux pèlerins furent revenus à Trèves, Thibaut pria son compagnon de lui chercher quelque pauvre clerc qui lui apprît à lire, parce que c'était un moyen de mieux savoir et de mieux pratiquer les commandements de Dieu. Gauthier en trouva un, nommé Wilerme, qui lui enseigna les sept psaumes de la Pénitence; mais comme Thibaut n'avait point de psautier ni de quoi en acheter, son ami persuada à Wilerme d'aller à Provins en demander un à son père. Le clerc partit chargé d'un pain que Thibaut envoyait à ses parents; c'était le seul présent qu'il pût leur faire, encore le tenait-il de la charité d'un monastère voisin. Ses parents reçurent ce pain comme un don précieux, et plusieurs malades qui en mangèrent furent guéris de la fièvre. Arnoul, qui brûlait du désir de revoir son fils, voulut revenir avec Wilerme et l'accompagna jusqu'à Trèves. Arrivés aux portes de la ville,

celui-ci engage Arnoul à l'attendre avec ses soldats sous un orme près duquel Thibaut avait coutume de venir prendre ses leçons, et va lui-même chercher son disciple sous prétexte de juger des progrès qu'il a faits en son absence. Mais notre saint ne se dirige qu'à regret vers ce rendez-vous, disant dans un esprit prophétique qu'il verrait là ce qu'il ne voudrait pas voir. Aussitôt qu'il a reconnu son père, il en éprouve une profonde tristesse : « Vous m'avez trahi, mes amis, » s'écrie-t-il; et il s'enfuit d'un pas rapide. A cette vue, Arnoul fondant en larmes, se met à sa poursuite en lui adressant les plus tendres reproches : « O mon fils, pourquoi fuyez-vous? qui fuyez-vous? C'est un père, ce n'est pas un ennemi que vous fuyez. Je ne viens pas vous détourner de votre dessein. Qu'il me soit seulement permis de vous voir quelques instants; que je puisse dire à votre mère désolée que j'ai vu son fils! » — Seigneur, lui répondit Thibaut, ne me pressez pas davantage; allez en paix et permettez-moi de jouir de la paix de Jésus-Christ. »—« Mon fils, répliqua le père ému de compassion à la vue de ses pieds nus et meurtris, vous manquez de tout, nous avons de grands biens; recevez au moins quelque chose pour vous souvenir de vos parents. » — « Je ne puis rien recevoir, répondit Thibaut; si je reprenais ce que j'ai une fois quitté pour Dieu, je ressemblerais au chien qui retourne à son vomissement. » Et il s'éloigna rapidement. Gauthier dit alors au père que son fils n'avait besoin que d'un psautier, et Arnoul, dont la tristesse était adoucie par la joie d'avoir vu et entretenu son fils, le donna avec plaisir.

Si l'on admet ce dernier récit comme véridique,

plus d'un lecteur ne manquera pas d'accuser d'ingratitude et de cruauté un fils qui se dérobe ainsi aux embrassements de son père. Comme les plus grands saints ont leurs imperfections, on pourrait croire que le jeune Thibaut prenait ici trop à la lettre les paroles de Notre-Seigneur : *Si quelqu'un aime son père ou sa mère plus que moi, il n'est pas digne de moi.* Reconnaissons plutôt qu'un tel triomphe sur son propre cœur était dû à une inspiration du ciel. Dieu conduit ses saints par des voies toutes particulières, et nous rencontrons dans leurs vies bien des actes proposés plutôt à notre admiration qu'à notre imitation. Mais n'oublions point que s'il ne nous est pas donné de porter la vertu jusqu'à ce degré d'héroïsme, nous devons du moins le respecter dans des âmes plus généreuses.

Thibaut, dont le cœur venait d'être soumis à une épreuve si pénible, ne voulut pas s'exposer à la voir se renouveler une seconde fois, et il reprit avec son fidèle compagnon le cours de ses pèlerinages. Ils se rendent donc à Rome pour y visiter le tombeau des saints apôtres et les autres lieux consacrés par le sang des martyrs. Après avoir satisfait leur dévotion, ils se proposaient de passer en Palestine, pour y vénérer les traces du Sauveur du monde et visiter les lieux où se sont opérés les mystères de notre Rédemption. Déjà ils se dirigeaient vers Venise, où ils avaient l'intention de s'embarquer, lorsque, arrivés dans un lieu désert appelé Salanique (11), aux environs de Vicence, Gauthier déclara à son ami que ses forces épuisées ne lui permettaient pas d'aller plus loin (12).

III

Sa vie érémitique à Salanique.

Thibaut crut reconnaître la volonté de Dieu dans l'obstacle qui contrariait son projet de pèlerinage à Jérusalem, et obéissant à une inspiration secrète, il résolut de se fixer à Salanique pour y mener la vie solitaire. Là, se trouvait, au milieu des bois, une ancienne chapelle en ruines autrefois dédiée aux saints martyrs Hermagoras et Fortunat. L'ayant jugée propre à son dessein, Thibaut fit demander au propriétaire qui demeurait à Vérone de vouloir bien la lui abandonner ; ce qu'ayant obtenu, il bâtit auprès deux petites cellules, l'une pour Gauthier, le cher compagnon de ses labeurs, et l'autre pour lui-même. Plus tard, attirés par l'odeur de sa sainteté, plusieurs disciples vinrent se grouper autour de lui.

Trois ans s'étaient écoulés depuis que Thibaut avait renoncé au monde, et se voyant au lieu où Dieu voulait qu'il terminât toutes ses courses, il s'anima d'une telle ferveur qu'il semblait n'avoir encore rien fait jusqu'alors. Son austérité fut si prodigieuse, qu'on ne peut y penser sans effroi. Pendant cinq ans il porta un cilice qu'il ne quittait jamais que pour châtier rudement sa chair avec une discipline faite de longues courroies. Il

s'interdit d'abord la viande et la graisse, puis il se réduisit au pain d'orge et à l'eau ; enfin, ce qui est plus extraordinaire, il porta l'abstinence jusqu'à se retrancher le pain et toute sorte de boissons, ne vivant plus, les dernières années de sa vie, que d'herbes, de racines et de fruits. Son lit fut d'abord un coffre de bois, puis une simple planche sur laquelle il étendait un linceul; il n'avait pour chevet qu'un morceau de bois, et pour couverture que l'habit même dont il était vêtu ; mais, sur la fin de sa vie, il ne se coucha plus et ne prit qu'assis le peu de repos qu'il ne pouvait refuser à la nature. Son sommeil était fort court, parce qu'il passait presque toute la nuit en prières ; mais, pour cacher sa mortification, il avait recours à un pieux stratagème : avant que celui qui l'assistait se retirât, il avait soin de prendre l'attitude d'un homme endormi, et il en faisait autant quelques moments avant qu'il revînt, de manière à faire supposer qu'il avait donné au repos le temps nécessaire.

Au bout de deux ans, la mort lui enleva son fidèle Gauthier, le dépositaire de ses secrets et sa consolation dans ses peines. Mais Thibaut sut accepter ce douloureux sacrifice avec une résignation qui lui mérita de nouvelles faveurs de la part de Dieu. Sindecher, évêque de Vicence, prélat plein de zèle pour le salut de son peuple, charmé de trouver dans Thibaut un exemple de sainteté si rare à cette époque, lui conféra les ordres sacrés jusqu'au diaconat, et l'obligea même, malgré les résistances de son humilité, à recevoir la prêtrise (13) ; ce qui mit notre saint en état de rendre encore plus de services à ses disciples et aux nom-

breux fidèles qui venaient le visiter dans sa solitude.

Cependant le démon, ne pouvant souffrir les grands fruits qu'il produisait par sa parole et par son exemple, le tourmenta de différentes manières dans l'espoir de l'amener, par l'importunité de ses persécutions, à se relâcher de ses austérités ; mais le cœur de Thibaut était trop bien affermi par la grâce pour céder aux efforts du tentateur. D'ailleurs notre saint fut souvent consolé par des visions et des révélations célestes. Il fut plusieurs fois honoré de la visite des anges. Ces esprits bienheureux se montrèrent à lui sous les formes les plus gracieuses, et, un jour qu'il pleurait amèrement ses péchés, il y en eut un qui lui dit : « Ne pleure plus, car tes péchés te sont remis. » Vers le même temps, les saints martyrs Hermagoras et Fortunat, dont il avait rétabli l'oratoire, lui apparurent et le remercièrent du soin qu'il avait de les faire louer et vénérer en ce lieu.

Dieu se plut même à faire éclater la vertu de notre saint par des miracles. Eudes ou Odon, qui le servait, étant gravement malade de la fièvre, demanda à son maître de prier pour lui. Thibaut s'y refusa d'abord, disant avec une simplicité naïve qu'il craignait d'aller contre la volonté de Dieu. Le lendemain cependant il le fit porter à l'église et célébra en sa présence le Saint-Sacrifice, à la fin duquel Odon se trouva parfaitement guéri et retourna sans aide à sa cellule.

Une autre fois, un prêtre privé de la vue, nommé Henri, lui demanda de vouloir bien le soulager par le secours de ses prières. Thibaut lui ayant répondu que c'était l'affaire des saints et non la sienne, le pauvre

aveugle s'adressa aux serviteurs du Bienheureux. Il en obtint un peu d'eau dans laquelle Thibaut s'était lavé les mains, il s'en frotta les yeux et recouvra aussitôt la vue.

Quelques Milanais se rendant à Venise pour y honorer les reliques de saint Marc, s'arrêtèrent un jour à son ermitage. Thibaut commença par les entretenir de choses spirituelles; puis il leur fit servir à manger et ordonna à l'un de ses frères de leur apporter du vin. Celui-ci, qui l'avait par mégarde renversé pendant la nuit, ne se pressait pas d'obéir; mais notre saint insista une seconde et une troisième fois, et Dieu, qui donne tout à ceux qui n'ont rien, permit que le vase se trouvât miraculeusement rempli.

La réputation d'une telle vertu ne pouvant plus demeurer renfermée dans l'Italie, se répandit jusqu'en France, et vint enfin aux oreilles de ses parents.

On ne peut exprimer la joie qu'ils eurent d'apprendre non-seulement que Thibaut n'était point mort, mais encore qu'il était parvenu à un si haut degré de sainteté. Ils vinrent donc en Italie (14), accompagnés d'autres personnes de distinction, pour se réjouir avec lui de l'heureux choix qu'il avait fait et pour se recommander à ses prières. Qui pourrait dire les larmes de joie que répandit sa mère en retrouvant enfin ce fils dont elle avait tant pleuré la perte! Mais un grand combat se livre dans son âme; elle ne voudrait pas abandonner sa patrie, son mari, ses enfants, ni, d'un autre côté, se séparer de Thibaut, son enfant de prédilection. Enfin l'amour de son fils, ou plutôt l'amour du Christ, a triomphé de l'amour du siècle, et rompant

tous les liens qui la retenaient dans le monde, elle obtient de son mari, après de vives instances, la permission de se fixer auprès de son fils, et celle qui jusqu'alors possédait de vastes domaines se réduit à la solitude d'une simple cellule pour mieux servir le Seigneur. Thibaut lui construisit une petite habitation à quelque distance de la sienne, et l'entoura de si tendres soins, que jamais les rigueurs de l'hiver et toutes les intempéries ne l'empêchèrent de la visiter chaque jour pour la fortifier dans un genre de vie si nouveau pour elle.

Nous avons raconté cette visite des parents de Thibaut telle qu'on la lit dans le premier auteur de sa vie. Mais, selon d'autres biographes, Arnoul fit trois voyages en Italie. Il entreprit d'abord un pèlerinage à Rome, afin de rendre visite à son fils sur son passage. Le saint eut une connaissance prophétique de son arrivée, et comme Odon, son serviteur, se rendait à la campagne, il lui dit de revenir promptement, parce qu'ils auraient des hôtes à recevoir. Odon lui ayant demandé quels seraient ces hôtes, Thibaut nomma Arnoul, son père, un chevalier du nom de Henri, le prêtre Odon et d'autres encore. A son retour de Rome, Arnoul raconta à Giselle, sa femme, tout ce qu'il avait vu et entendu de son fils, et c'est alors que l'un et et l'autre se mirent en route avec une nombreuse noblesse pour aller le voir.

Arnoul, après avoir consenti à laisser sa femme auprès de Thibaut, était revenu en France pour ses affaires. Mais bientôt il éprouva un vif désir de revoir des personnes qui lui étaient si chères, et il entreprit un

troisième voyage. Dans la conversation, Thibaut prédit à son père qu'il aurait à déplorer un grand malheur avant son retour, sans cependant s'expliquer davantage. Et, en effet, Arnoul apprit en chemin qu'un de ses fils avait été tué à la guerre. Thibaut avait confié d'avance à son fidèle Odon que Dieu lui avait révélé cet accident. Il ne l'apprit toutefois à sa mère qu'après avoir offert, pour le défunt, le Saint Sacrifice pendant huit jours.

IV

Sa mort, sa canonisation et son culte.

Comme il fallait que notre saint sortît de ce monde aussi pur que l'or passé au creuset, la divine Providence lui envoya une maladie affreuse qui couvrit son corps d'ulcères. Il n'avait pas un membre sain et dont il pût se servir librement. Ses pieds étaient si faibles qu'ils ne pouvaient le soutenir; et ses mains si débiles qu'il ne pouvait les porter à sa bouche. Toutefois, au milieu de ses souffrances, on ne put jamais le déterminer à rien relâcher de son jeûne ni de ses autres austérités.

La maladie faisant des progrès, Thibaut, qui demeurait depuis neuf ans à Salanique, annonça que sa fin était proche, et fit appeler Pierre, abbé de Vangadice (15), de l'ordre des Camaldules, qui était son ami, et qui lui avait donné, cette même année, l'habit religieux. Il lui recommanda sa mère, ainsi que ses fils spirituels, et remit entre ses mains tout le soin de l'ermitage.

Trois jours avant sa mort, on ressentit dans sa cellule, cinq secousses de tremblement de terre qui semblaient annoncer la présence de celui dont il est écrit : *Il regarde la terre et il la fait trembler*. Ensuite Thi-

baut entra dans une rude agonie où il souffrit beaucoup, selon le témoignage de ceux qui en furent témoins; mais en étant sorti victorieux, il reçut le Saint Viatique avec une ferveur admirable. Enfin, ayant répété plusieurs fois cette parole pleine de charité : *Seigneur, ayez pitié de votre peuple*, il rendit à Dieu son âme brillante de grâces et de vertus. L'auteur auquel nous empruntons ce récit, voulant peindre la douleur des frères de notre saint au moment de sa mort, et en même temps la joie des anges dans le ciel, dit avec une gracieuse et touchante simplicité, qu'il mourut *suis plorantibus, angelis gaudentibus*. C'était le vendredi soir, trentième jour de juin de l'année 1066.

Son corps, après son décès, n'offrait plus aucune trace de ses ulcères, et la beauté dont il parût revêtu annonçait assez qu'il était destiné à la résurrection glorieuse.

Lorsqu'on apprit à Vicence et aux environs que le bienheureux était mort, le clergé et le peuple, tant de la ville que de la campagne, accoururent en foule à sa cellule, et enlevèrent le saint corps de la chapelle où on l'avait déposé, pour le porter en grande pompe à la ville. Ceux qui étaient restés à Vicence, ainsi que les femmes et les enfants, allèrent à sa rencontre jusqu'à une lieue environ. La foule était si nombreuse et si pressée qu'on fut obligé de s'arrêter et de passer la nuit sur le chemin ; enfin, le lundi 3 juillet, le corps du saint fut apporté dans l'église cathédrale de Vicence (16), consacrée à Notre-Dame, au milieu des transports de joie de tout le peuple, et enterré dans la chapelle des saints martyrs Léonce et Carpophore, où Dieu rendit son tombeau glorieux par un grand nombre de miracles.

Les Bollandistes rapportent dix-neuf guérisons opérées à Vicence, savoir : celles de douze aveugles, de cinq boiteux ou estropiés, d'un hydropique et d'un paralytique.

Ces miracles opérés par l'intercession de Thibaut inspirèrent au peuple une grande confiance dans les mérites du pieux ermite et le désir de l'honorer comme saint. Aussi, sur les pressantes instances du peuple de Vicence et de deux évêques, dont l'un paraît être le célèbre Pierre Damien, le Pape Alexandre II (17), persuadé que Thibaut avait déjà reçu dans le ciel la récompense de ses vertus, permit qu'il fût honoré sur la terre à l'égal des autres saints, quoiqu'il y eût à peine quelques années écoulées depuis sa mort.

Plusieurs martyrologes mentionnent la fête de saint Thibaut au 30 juin, jour de sa mort ; d'autres la fixent au 1er juillet. Dans le nouveau calendrier de Meaux, approuvé par le Saint-Siége en 1856, elle a été fixée au 3 juillet, les trois jours précédents étant occupés par la Commémoration de saint Paul, l'octave de saint Jean-Baptiste et la Visitation de la Sainte-Vierge.

Le culte de saint Thibaut se répandit de très-bonne heure en France et en Allemagne. Un grand nombre de monastères et de chapelles furent dédiés sous son invocation. De temps immémorial, la corporation des charbonniers a pris saint Thibaut pour patron, ce qui s'explique tout naturellement quand on se rappelle que notre saint avait exercé cette profession dans les forêts d'Allemagne.

On comprend moins bien comment les *Carbonari* d'Italie ont fait choix de San-Tibaldo pour leur protec-

teur. Le jeune chevalier qui renonçait à tous les biens d'ici-bas pour se faire charbonnier était loin d'entendre la liberté et l'égalité à la manière de nos sociétés secrètes.

Saint Thibaut est représenté, tantôt en prêtre, en ermite, ou même en abbé avec la mitre et la crosse, tantôt à cheval, en costume de chevalier, avec un faucon au poing. Quelquefois on rencontre à côté de son image une représentation de la Sainte-Trinité : allusion à une vision dans laquelle, au dire d'un de ses historiens (Reiner), les trois personnes divines se seraient manifestées à ses regards.

V

Reliques de saint Thibaut.

Le corps de saint Thibaut ne resta pas longtemps dans la cathédrale de Vicence, où il avait été inhumé; et il fut transporté quelques années après à l'abbaye de Vangadice (18). C'est du moins ce qui résulte d'un récit que nous a conservé Mabillon, et dont voici le résumé : La mère de Thibaut, l'abbé Pierre et le fidèle Odon, affligés de se voir privés du corps du saint, s'adressèrent d'abord aux puissances temporelles pour le recouvrer; mais, n'ayant rien obtenu, ils eurent recours au jeûne et à la prière, afin de mettre Dieu dans leurs intérêts. Déjà un assez long temps s'était écoulé, lorsque, encouragé, dit-on, par l'apparition d'un ange et de saint Thibaut lui-même, Odon, qui s'était logé dans une maison contiguë à la cathédrale de Vicence, parvint avec beaucoup de peine à creuser par-dessous les murs de l'église un chemin souterrain qui lui permit d'enlever les saintes reliques. On les rapporta secrètement par une nuit obscure jusqu'à l'abbaye de Vangadice, où il s'opéra plusieurs miracles, ce qui détermina l'abbé Pierre et le marquis Azon, seigneur du lieu, à conserver le saint corps pen-

dant un an sans l'enterrer, afin de satisfaire la dévotion publique.

Arnoul (19), frère du saint, abbé de Sainte-Colombe-les-Sens et de Lagny, instruit de ce qui se passait, avait fait demander des reliques de son frère à l'abbé de Vangadice par un moine nommé Raoul; et, sur la promesse qui lui en fut faite, il se rendit lui-même en Italie, accompagné de Raoul et d'un autre religieux, nommé Yves. Il fut reçu honorablement à Vangadice, et obtint de l'abbé et du marquis Azon le bras droit de son frère, d'autres ossements moins considérables et un cilice. En possession de ce précieux dépôt, Arnoul alla visiter Giselle, sa mère, qui vivait encore près de Salanique où l'on croit qu'elle mourut dans un âge avancé. Comment exprimer la joie que ressentirent en cette occasion la mère et le fils! qui pourrait peindre l'émotion de cette mère à la vue des restes de son cher Thibaut! Après quelques jours passés dans les plus doux entretiens, l'abbé de Sainte-Colombe se remit en route pour la France.

Revenant d'Italie par la Bourgogne, Arnoul reçut l'hospitalité au prieuré de Beaumont, appelé depuis Saint-Thibaut-des-Bois, à deux lieues d'Auxerre. Il y laissa quelques reliques, sur les instances du prieur et de ses religieux, puis il se dirigea vers Sens. L'archevêque, Richer, vint à sa rencontre jusqu'à Joigny, où l'on bâtit plus tard une église en l'honneur de saint Thibaut. Les saintes reliques furent d'abord reçues en grande pompe dans l'église métropolitaine de Sens, et Dieu fit alors éclater la gloire de son serviteur par la guérison miraculeuse d'un homme dont le visage était

rongé par un cancer. De Sens, on les apporta à l'abbaye de Sainte-Colombe; et bientôt le concours des pèlerins y devint si grand qu'on fut obligé de construire en l'honneur du saint une petite église dans la plaine entre l'abbaye et le faubourg Saint-Didier.

Cependant Arnoul ne pouvait oublier son abbaye de Lagny, et il y transporta une partie des saintes reliques, qui furent déposées d'abord dans l'église abbatiale de Saint-Pierre. Mais peu de temps après, à la suite d'apparitions du saint, l'abbé fit élever sur la colline voisine, au lieu dit *le Bois du Fou* (ou des Hêtres), une église dans laquelle on transféra les saintes reliques. Voici comment ce fait est raconté par D. de Changy, dans son histoire de l'abbaye de Lagny : « Un mendiant (nommé Robert, et breton d'origine, d'après Mabillon) qui avait sa cabane à une demi-lieue de Lagny, dans un endroit appelé *le Bois du Fou*, vint un jour dire à l'abbé Arnoul que saint Thibaut lui était apparu, et lui avait déclaré qu'il voulait reposer en ce lieu; que, de plus, pour l'assurer de la réalité de cette vision, le saint lui avait ordonné de creuser, dans un endroit voisin qu'il lui avait indiqué, un puits dont l'eau sanctifiée par l'attouchement de ses reliques produirait sur les malades de merveilleux effets. A ce récit, Arnoul renvoya ce pauvre homme comme un visionnaire et un insensé. Celui-ci néanmoins se mit à creuser le puits de ses propres mains, et renouvelant ses instances auprès de l'abbé, le fit enfin consentir à y plonger un os du bras de saint Thibaut. Ce jour-là même, l'eau miraculeuse fit éprouver sa vertu en rendant la vue à une jeune femme de Torcy, aveugle depuis sept ans,

qui s'en était lavé les yeux en implorant l'assistance de saint Thibaut. L'abbé, ne doutant plus alors de la vérité de l'apparition, fit bâtir au lieu indiqué une église dédiée à saint Jean-Baptiste, et y transféra solennellement les reliques de notre saint, qui y opéra plusieurs miracles. Arnoul construisit ensuite auprès de l'église quelques cellules où il envoya des religieux pour favoriser la dévotion des pèlerins et pour prendre soin des malades qu'on y amenait de toutes parts. »

Telle fut l'origine du prieuré de Saint-Thibaut-des-Vignes, dont l'église fut érigée en paroisse par l'évêque de Paris, Jean du Bellay, en 1543 (20).

VI

Souvenirs de saint Thibaut à Provins.

—

MAISON PATERNELLE DE SAINT THIBAUT.

On voit encore à Provins, dans la rue du Murot, une grande maison que l'on dit être la maison paternelle de saint Thibaut. Mais les ouvertures ogivales dont on aperçoit les traces nous donnent lieu de penser que cette construction est du douzième siècle, et par conséquent postérieure à la naissance de notre saint. Au-dessous est une très-belle cave dont la voûte est supportée par une colonne centrale surmontée d'un chapiteau, qui a quelque analogie avec ceux de la grange des Dîmes. Le pieux abbé de Saint-Jacques, François d'Aligre, y avait fondé, en 1691, un hospice pour vingt-quatre orphelines, et il célébrait souvent la sainte messe dans l'oratoire de cette maison, qu'il regardait comme le berceau du patron de Provins.

Nous ne saurions trop féliciter le conseil municipal de Provins, qui, par sa délibération du 26 décembre 1861, a substitué au nom de rue du Murot celui de rue Saint-Thibaut.

FONTAINE DE SAINT-THIBAUT.

Au bas de la colline sur laquelle est assise notre ville haute, sur le bord du chemin qui conduit de la Nosaie au rempart (à cinquante mètres environ de celui-ci), il existe une petite source appelée *Fontaine de Saint-Thibaut*, à laquelle les malades ont eu souvent recours pour se guérir de la fièvre. Cette source se trouve aujourd'hui dans un jardin, et est abritée par une petite construction.

ÉGLISE DE SAINT-THIBAUT.

Notre saint ne pouvait manquer d'avoir une église dédiée en son honneur dans la ville qui l'avait vu naître. Aussi, dès le douzième siècle, voyait-on sur la place du Châtel une église de Saint-Thibaut, qui appartenait à la ville et qui relevait de la collégiale de Saint-Quiriace (21). Cette église, que l'on avait eu beaucoup de peine à entretenir, tombait en ruines à la fin du dix-huitième siècle, et le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, se vit obligé d'y interdire l'exercice du culte en 1785. Elle fut dès lors abandonnée, puis graduellement démolie; de sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie du contre-fort gauche du portail, contiguë à la première maison de la place du Châtel.

On y avait déposé en 1381 les reliques de saint Thibaut, que les PP. Cordeliers et les notables de Provins avaient obtenues de l'abbé de Saint-Germain-d'Auxerre. Elles étaient renfermées dans un buste d'argent et dans une châsse de bois doré qui ont été rapportés au trésor de Saint-Quiriace le 24 juin 1785.

Le chapitre de Saint-Quiriace possédait en outre un

os du bras de saint Thibaut, que l'on disait avoir été donné par Arnoul, à son retour d'Italie. Blanche, duchesse d'Orléans, visitant l'église de Saint-Quiriace en 1382, donna une somme avec laquelle on fit faire un reliquaire d'argent en forme de bras pour renfermer cet ossement. Ce reliquaire, ainsi que ceux dont on vient de parler, furent enlevés pendant la révolution de 1793, et les reliques ont été perdues. En 1854, l'évêque de Meaux a donné aux églises de Sainte-Croix et de Saint-Quiriace quelques petits ossements de saint Thibaut provenant du trésor de la cathédrale de Sens et de l'église de Saint-Thibaut-des-Vignes.

Il y avait dans l'église de Saint-Thibaut une confrérie très-ancienne composée de la plupart des ecclésiastiques de la ville, des officiers des différentes juridictions et des plus notables bourgeois.

ÉCOLE DE SAINT-THIBAUT.

La démolition de l'église de Saint-Thibaut avait bien souvent excité nos regrets ; aussi est-ce avec une grande satisfaction que nous avons vu élever sous le patronage de ce saint une école destinée aux jeunes garçons de la ville haute, et due à la générosité de M. Moussin, curé de Saint-Quiriace, ainsi qu'au charitable concours de ses paroissiens. Ce petit édifice présente du côté de la place du Châtel une façade dont le style rappelle assez bien les constructions du douzième siècle, avec des ornements dus au ciseau de M. Parfait, sculpteur de Paris. Au-dessus de la porte, l'artiste a groupé dans un petit fronton les attributs symboliques de l'instruction. A droite et à gauche on voit dans deux écussons les armes

de Champagne et celles de M. Allou, évêque de Meaux. Plus haut est représenté le jeune Thibaut, écolier, assis et écrivant avec un stylet sur un rouleau de parchemin à demi déployé; autour de lui sont les pièces principales d'une armure de chevalier. Si ce thème n'est pas conforme à l'histoire, il n'en est pas moins heureusement imaginé pour décorer le frontispice d'une école où saint Thibaut doit servir de modèle à la jeunesse.

L'école de Saint-Thibaut a été solennellement bénie le dimanche, 8 septembre 1872, par l'évêque de Meaux, heureux de donner dans cette circonstance un nouveau témoignage de son affection à ses compatriotes.

Prière.

O Dieu, qui avez élevé le bienheureux Thibaut, votre fidèle Serviteur, à un si haut degré de sainteté par l'amour de la solitude, de la prière et de la pénitence, accordez-nous la grâce d'éviter, à son exemple, les occasions du péché, et de mériter, par notre assiduité à la prière et la mortification de nos sens, d'arriver au bonheur du ciel, par les mérites de N. S. Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES

—

NOTE PREMIÈRE.

Du nom de Thibaut; plusieurs saints de ce nom.

Les auteurs latins ont désigné notre Saint sous plusieurs noms : *Theobaldus, Tetbaldus, Tiebaldus, Thietbaldus, Theubaldus, Thebaudus.* Sur les monnaies des comtes de Champagne on lit : *Tebat, comes.* En français, le nom de *Thibaut* a généralement prévalu. On trouve aussi celui de *Thiébaut,* surtout en Lorraine et en Belgique. Quoique M. Bourquelot écrive *Thibault,* ce qui se rapproche davantage du latin, nous avons cru devoir conserver l'orthographe ordinaire adoptée par M. d'Arbois de Jubainville, dans son *Histoire des Ducs et des Comtes de Champagne.*

Vers l'époque où vivait saint Thibaut, de Provins, plusieurs autres saints personnages portèrent le même nom :

Saint Thibaut, archevêque de Vienne, arrière-grand-oncle de notre Saint, mort vers l'an 1000, et honoré le 21 mai.

Saint Thibaut (*Thibaltus*), d'une condition obscure, né près de Mondovi, mort à Alba Pompeia en 1050, enterré dans la cathédrale de cette ville, honoré le 1er juin.

D'après les Bollandistes (v *Junii*, 591) et Baillet, il y aurait eu un autre saint Thibaut, abbé de Notre-Dame de Vangadice (ordre des Camaldules), mort également en 1050 dans un âge avancé et honoré le 1er juin. Mais l'existence de ce saint est plus que douteuse, comme nous le verrons plus bas dans la note quinzième concernant l'abbaye de Vangadice.

Enfin, un peu plus tard, la France put encore se glorifier de saint Thibaut de Marly, de la famille des Montmo-

rency, abbé des Vaux-de-Cernay (diocèse de Paris), qui mourut en 1247. On l'honore le 8 juillet.

NOTE DEUXIÈME.

Des auteurs qui ont écrit la vie de saint Thibaut.

La vie de saint Thibaut a été écrite pour la première fois par un auteur contemporain, six ou sept ans, au plus tard, après sa mort. On l'attribue généralement à Pierre, abbé de Vangadice, qui était l'ami du Saint, et qui vécut au moins jusqu'à l'an 1085. Cette vie a été publiée par Surius dans le troisième volume de ses *Histoires des Saints*.

Mabillon, dans ses *Acta Sanctorum ord. S. Benedicti*, sæc. VI, p. II, pag. 156 (éd. 1701) a donné la même vie avec des additions tirées de plusieurs manuscrits et le récit des deux translations des reliques du Saint. La première translation, de Vicence à Vangadice, ressemble beaucoup, pour le style, à la vie elle-même; ces deux pièces sont en général d'une bonne latinité. La seconde translation, de Vangadice à Lagny, laisse beaucoup à désirer pour le style : l'auteur y fait abus des antithèses et des consonnances. L'histoire de ces deux translations avait été écrite en vers français par un ancien auteur. Mabillon dit en avoir vu un manuscrit à l'abbaye de Lagny et l'avoir comparé avec les deux pièces qu'il a publiées.

Un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Laurent de Liége, Reiner (*Reinerus*), qui vivait encore en 1182, a composé, sous le titre de *Flos eremi*, une vie de saint Thibaut que l'on trouve dans le tome IVe du *Thesaurus anecdotorum novissimus* de Bernard Pez. L'auteur a généralement suivi le récit de Pierre de Vangadice, auquel il reproche à tort d'être écrit *scabro stylo*. Il est vrai que son style est plus élégant; mais, d'un autre côté, il est moins

naturel, et l'auteur a mêlé à la vie de saint Thibaut un certain nombre de faits étrangers arrivés de son temps.

Les Bollandistes (t. V *Junii*, p. 588, édit. 1709) ont publié : 1° la vie de saint Thibaut, par l'abbé Pierre; 2° une autre vie, la même pour le fond que la première, avec un assez grand nombre d'additions (celle-ci est intercalée dans la bulle de canonisation); 3° un chapitre spécialement consacré aux miracles du Saint, opérés principalement à Vicence, à Bazoches (diocèse de Soissons) et à Lagny.

Toutes les chroniques du moyen âge ont parlé de notre saint Thibaut comme d'un saint illustre par l'austérité de sa vie et par ses miracles.

Charles Jamotte, curé de Marcour, au diocèse de Liége, a écrit une histoire de saint Thibaut divisée en trois parties : sa vie, son culte et ses miracles. Ce petit ouvrage, intitulé : *Le Montaigu de saint Thiébaud*, a été imprimé à Liége en 1669. L'auteur avait fait des recherches consciencieuses sur tout ce qui regarde le culte de saint Thibaut, et les Bollandistes y ont puisé ce qu'il y avait de plus intéressant.

Jean-Baptiste Rayer, né à Provins en 1625, d'abord curé de Saint-Quiriace, puis chanoine de Notre-Dame-du-Val et conseiller au bailliage et siége présidial de Provins, a fait imprimer, en 1679, une *Vie de saint Thibaut* (un vol. in-18 de cent pages). Ce petit ouvrage est plutôt un panégyrique qu'une histoire; son auteur ne manquait pas d'un certain talent oratoire, mais la critique et le bon goût lui font souvent défaut. Le P. Giry en a copié plusieurs passages. Rayer donne, au commencement de son livre, une généalogie des comtes de Champagne, et, à la fin, il a inséré plusieurs pièces de vers de nos poètes provinois, consacrées à sa louange autant qu'à celle du Saint.

Une *Vie de saint Thibaut* a été publiée en 1729, dans le septième volume des *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, de Sallengre, continués par Desmolets, prêtre de l'Oratoire. Cet opuscule de vingt-cinq pages in-12 est un bon abrégé de Mabillon, qu'il suit pas à pas. Il a été reproduit

textuellement en tête d'un *Office de saint Thibaut* imprimé à Meaux en 1781. Aucune indication ne fait connaître l'auteur de ce travail, que nous attribuerions volontiers à un bénédictin de Lagny ou de Saint-Faron. Nous le citerons dans nos notes sous le nom du P. Desmolets.

Il a été publié en Italie plusieurs *Vies de saint Thibaut*, que nous regrettons de n'avoir pu nous procurer.

NOTE TROISIÈME.

Provins, lieu de la naissance de saint Thibaut.

La première vie de saint Thibaut dit, en parlant du lieu de sa naissance : *Oriundus territorio Senonensi , castro autem Pruvino educatus, flos, ut ità dicam, è spinis erupit.* (Boll., 593.) On a voulu conjecturer de ce texte que saint Thibaut était né aux environs de Sens, et qu'il avait été élevé à Provins; mais il est probable qu'il y a ici une omission, car dans la seconde vie on lit : *Oriundus fuit in comitatu Trecasino, castro autem Pruvino natus et educatus.* (Boll., 596.) La tradition est constante pour faire naître saint Thibaut à Provins. Quant aux expressions : *territorio Senonensi* et *comitatu Trecasino*, elles s'expliquent parfaitement l'une et l'autre, car Provins faisait partie du diocèse de Sens; et, d'un autre côté, cette ville, qui depuis Thibaut le Tricheur appartenait aux comtes de Blois, était passée sous la domination des comtes de Champagne à partir d'Eudes II, qui réunit le comté de Troyes à son comté de Blois vers l'an 1019, ou au plus tard 1030.

NOTE QUATRIÈME.

Dates de la naissance et de la mort de saint Thibaut.

On ne sait rien de précis sur l'année de la naissance de

saint Thibaut ni sur l'âge qu'il avait au moment de sa mort. Plusieurs auteurs le font naître en 1017 et mourir en 1050. Mais la première de ces dates est très-contestable, et la seconde nous paraît évidemment fausse; car on ne peut raisonnablement rejeter le témoignage du premier auteur de sa vie, contemporain du Saint, lequel dit qu'il mourut le vendredi, dernier jour de juin, quatrième année de l'indiction, sous le règne de l'empereur Henri, fils d'Henri, et du roi de France Philippe. Toutes ces indications si précises concordent avec l'année 1066 ou 1067, suivant que l'on fait commencer l'année de l'indiction au 1er janvier ou au 1er septembre. L'empereur Henri IV ne monta sur le trône qu'en 1056, et le règne de Philippe Ier ne commença qu'en 1060; d'où il suit que notre Saint n'est pas mort en 1050. C'est donc avec raison que Jamotte, Mabillon, Baillet, les Bollandistes et les auteurs subséquents ont adopté la date de 1066.

Par une distraction difficile à expliquer, Rayer (p. 18) fait naître saint Thibaut vers l'an 1050, et, à la page 89, le fait mourir le dernier jour de juin de l'an 1050. Sigebert, sur lequel il s'appuie, ne dit rien de semblable.

Le premier auteur de la vie de saint Thibaut ne parle pas de l'époque de sa naissance : il se contente de dire qu'il vécut (*viguit*) sous l'empereur Henri III et sous les rois de France Henri Ier et Philippe, son fils. Aucun de ces princes ne régnait encore en 1017. Sigebert, à l'année 1050 de sa Chronique, dit simplement que Thibaut florissait vers ce temps : *hoc tempore clarebat*, et qu'il mourut à Vicence la douzième année après sa conversion. (*Patrol.* de Migne, CLX, 210.)

On lit dans la chronique de Vilhelm. Godellus, qu'en l'an 1044 saint Thibaut florissait par sa piété. (Bourquelot, I, 93).

On croit communément que saint Thibaut mourut encore jeune. D'après l'auteur de sa vie, il est certain qu'il ne vécut que douze ans après avoir quitté la maison paternelle (trois ans en pérégrinations et neuf ans dans la solitude de Salanique). Si l'on retire ces douze années de 1066,

ce serait en 1054 que Thibaut aurait quitté Provins. En plaçant sa naissance en 1017, il aurait eu alors 37 ans, et il n'est nullement probable qu'il ait pris aussi tard le parti de la retraite. Nous pensons donc avec M. Bourquelot (I, 91 et 93) qu'il convient de reculer sa naissance d'un certain nombre d'années. Si nous la fixons en 1030, saint Thibaut aurait quitté la maison paternelle à 24 ans et serait mort à 36 ans. C'est l'opinion émise par Jamotte, et qui nous paraît assez vraisemblable.

NOTE CINQUIÈME.

Noble origine de saint Thibaut.

Tous les historiens s'accordent à dire que saint Thibaut était de noble origine : *parentibus, non solum nobilibus, verum etiam clarissimis atque ditissimis enituit*, dit le premier auteur de sa vie (Boll., 593). Arnulphe ou Arnoul, son père, était sans contredit un noble seigneur auquel plusieurs auteurs donnent le titre de comte; mais nous ne connaissons aucune particularité sur son origine. Quant à sa mère, appelée en latin *Willa* ou *Guilla*, et en français Guille, Guillemette, Gisle et Giselle, on a prétendu qu'elle était fille d'Albert I, comte de Vermandois, qui descendait de Charlemagne par Pépin, roi d'Italie. Dans cette hypothèse, elle eût été nièce de Leutgarde, femme de Thibaut-le-Tricheur, comte de Blois, et cousine germaine d'Eudes II, qui avait Provins dans ses domaines; mais nous devons avouer que nous n'avons trouvé nulle part la preuve de cette filiation. D'après l'opinion la plus commune, Giselle était fille du comte de Sens, Raimond II ou Fromond II (*Frotmundus*), qui mourut en 1012. M. Carlier, chanoine de Sens, nous a fait observer que *Frotmundus* est le même mot que *Raimundus*, si l'on supprime les aspirations gutturales de la langue germanique; et il apporte plusieurs exemples à l'appui de cette opinion.

D'après l'auteur de la vie de saint Thibaut, qui avait recueilli des renseignements de la bouche même de sa mère, on ne peut douter que notre saint ne fût parent de nos premiers comtes de Brie et de Champagne. On lit dans la première vie (Boll., 593) : *Pruvinum castrum populosus locus est, juris quondam illius Odonis famosi comitis campaniensis, cujus propinquum beatum virum fuisse clarum est.* La seconde vie est plus explicite encore : *Pruvinum castrum sub ditione olim fuit potentis et famosi Odonis, comitis campaniensis, et patris Theobaldi sibi in comitatu successoris; qui hujus sancti viri erant propinqui. Felix ergo puer in baptismo nomen præsagi sui Theobaldi Viennensis Præsulis, et Theobaldi comitis, cognati sui, a quo de sacro fonte fuit levatus nomen sortitus est.* (Boll., p. 596). Ce comte Thibaut, parrain de notre saint, est évidemment Thibaut III, comme comte de Blois, et I comme comte de Champagne. Ce prince, né vers l'an 1012. aurait pu être le parrain de saint Thibaut, alors même que celui-ci serait né en 1017 ; mais si l'on retarde sa naissance d'un certain nombre d'années comme nous l'avons proposé dans la note précédente, il ne peut y avoir de difficulté.

Saint Thibaut, archevêque de Vienne, qui occupa ce siége depuis 952, ou plutôt depuis 970 jusqu'à l'an 1000, était, dit-on, neveu par son père de Thibaut-le-Tricheur ; mais la *Gallia Christiana* (tom. XVI, col. 61., édit. 1865) fait observer que Thibaut-le-Tricheur n'eut qu'un seul frère, Richard, archevêque de Bourges. Quant à la parenté de l'archevêque de Vienne avec saint Thibaut, elle est incontestable, puisque l'auteur de la vie de notre saint avait été en rapport avec Giselle, sa mère, qui devait parfaitement savoir qu'elle avait eu un grand-oncle archevêque de Vienne.

NOTE SIXIÈME.

L'Ermite Burchard.

On ne sait rien de précis sur ce Burchard ou Bouchard.

D'après le Bréviaire d'Autun de 1534, après avoir mené la vie érémitique, il serait devenu religieux dans l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Quelques-uns ont avancé sans aucune preuve qu'il avait été le précepteur de notre Saint; d'autres enfin ont pensé que c'était le même que Burchard, archevêque de Vienne, mort en 1030, ce qui ne supporte pas même l'examen. Rayer et le P. Giry disent que cet ermite avait établi sa retraite sur les bords de la Seine; mais tous les textes latins disent positivement qu'il s'était retiré dans une île du fleuve, *in quâdam insulâ Sequanæ latitantem.*

Nous croyons pouvoir, avec quelque vraisemblance, placer cette île dans la commune de Balloy, canton de Bray-sur-Seine. Sur la rive droite de la rivière, au lieu dit Roselle, il existait jadis une chapelle dédiée à la sainte Vierge, qui dépendait, comme le prieuré de Balloy, de l'abbaye de Saint-Paul de Sens, ordre des Prémontrés. Cette chapelle est désignée dans les anciens pouillés sous les noms de Notre-Dame-en-l'Isle et de Notre-Dame-de-l'Ermitage (*Beata-Maria-de-Heremo*), ce qui donne naturellement lieu de penser que quelque pieux ermite a vécu en cet endroit. La distance de la ferme de Roselle à Provins n'est guère que de cinq lieues.

NOTE SEPTIÈME.

Le père du jeune Thibaut lui proposa-t-il véritablement de prendre part à la campagne d'Eudes II contre l'Empereur ?

Il ne nous paraît guère possible qu'Arnoul ait eu la pensée d'envoyer le jeune Thibaut à l'armée d'Eudes II, qui entra en campagne en 1036 (D'Arbois de Jubainville, I, 335). Il est vrai que si l'on fait naître Thibaut en 1017, il avait alors plus que l'âge de porter les armes ; mais nous avons vu dans la note quatrième que la naissance de Thibaut doit être reculée d'un certain nombre d'années, et dès

lors il était trop jeune pour que son père pût lui confier le commandement de ses hommes d'armes. Rayer a donné sur ce fait libre cours à son imagination, et le P. Giry l'a presque copié. Mais Baillet, plus judicieux, a fait observer avec raison que cette proposition du père à son fils n'est mentionnée dans aucun des premiers auteurs de la vie de saint Thibaut, et que dès lors on peut la regarder comme fort suspecte, du moment qu'elle ne s'accorde pas avec la date certaine de la mort du Saint.

D'autres auteurs, et en particulier M. Opoix, cité par M. Bourquelot (I, 91), ont avancé que notre jeune Thibaut, armé chevalier à dix-sept ans, avait accompagné le comte son parrain au siége d'Epernay. Il faudrait placer ce siége en 1034 ou en 1047, selon qu'on prendrait pour date de la naissance du Saint les années 1017 ou 1030. Or, non seulement les premières vies de saint Thibaut ne parlent point de ce fait, mais les historiens modernes ne mentionnent aucun siége d'Epernay, de 1024 à 1204, période pendant laquelle les comtes de Champagne furent paisibles possesseurs de cette ville. Il faut donc renoncer à faire un guerrier de notre futur ermite.

NOTE HUITIÈME.

Gauthier, compagnon de saint Thibaut.

En parlant de Gauthier, la première vie s'exprime ainsi : *Gualtero milite* ; et on lit dans la seconde : *Waltero milite suo*, ce que l'on peut rendre en français par le mot d'*Ecuyer*. Plusieurs circonstances de cette vie donnent lieu de penser qu'il était plus âgé que notre Saint.

NOTE NEUVIÈME.

Forêt de Pettingen.

Les historiens ne s'accordent pas sur le lieu où sain

Thibaut et son compagnon passèrent les premiers temps de leur retraite. La première vie se borne à dire : *Pervenerunt ad locum qui dicitur Pitingo, in Teutonicorum videlicet regno.* Rayer dit simplement qu'ils se retirèrent à *Petinguen* dans les forêts d'Allemagne. Baillet, Godescard et les petits Bollandistes leur font passer le Rhin et placent Pettingen dans les forêts de la Souabe, ce qui est une erreur manifeste. Le R. P. Theis, Recteur des Rédemptoristes, à Luxembourg, et son confrère le P. Romi, nous ont donné à cet égard les renseignements les plus précis. Pettingen, en français Pittange, lieu de la retraite de Thibaut et de Gauthier, est un petit village de 250 âmes faisant partie de la paroisse de Mœsdorf, à 16 kil. environ au nord de Luxembourg, et au pied de la forêt dite *de Pettingen.*

La paroisse de Mœsdorf appartenait autrefois au diocèse de Trèves ; elle fait aujourd'hui partie de l'évêché de Luxembourg, qui n'a été définitivement érigé qu'en 1870.

Le nom de Pettingen est très-commun en Allemagne, ce qui a donné lieu à l'erreur signalée plus haut sur le lieu de la retraite de saint Thibaut.

NOTE DIXIÈME.

Rencontre de saint Thibaut et de son père à Trèves.

Cette rencontre de Thibaut avec son père dans la ville de Trèves paraîtra singulièrement placée entre le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice et celui de Rome ; il eût été plus naturel et peut-être plus vrai de la placer avant le départ de Thibaut pour l'Espagne, mais nous n'avons pas osé nous écarter du récit unanime de tous les biographes.

L'auteur de la *Vie des Saints du diocèse de Troyes* a supposé qu'il s'agissait ici de Trèves, chef-lieu de canton du département du Gard, à quatre-vingts kilomètres ouest de Nîmes, qui se serait trouvé sur le chemin des pèlerins

allant de Compostelle à Rome. L'idée est assez ingénieuse, mais ne saurait se soutenir : M. Gareiso, supérieur du séminaire de Nîmes, nous écrit que ce Trèves, commune de cinq cents âmes, n'a jamais eu aucune importance historique, et que son nom latin au moyen âge était *Trividium*. D'ailleurs le texte de la *Vie de saint Thibaut* s'oppose à une semblable interprétation : *Treveris demùm urbem cum collegâ repetens* dit assez que les pèlerins revenaient à un pays d'où ils étaient partis.

La rencontre d'Arnoul et de son fils à Trèves est un fait certain ; mais, ainsi qu'on a pu le voir par ce que nous en avons dit, les historiens le rapportent diversement. Le premier auteur de la vie de saint Thibaut, dont le récit paraît le plus authentique, se borne à dire : *Treveris demum urbem cum collega repetens, reperto ibi patre, admodum contristatus est.* (Boll. p. 594) Reiner, auteur du douzième siècle, n'en dit pas davantage. C'est la leçon qu'ont suivie Jamotte, Rayer, le P. Giry, Baillet et Godescard. Mais dans la seconde vie donnée par les Bollandistes (p. 596), et déjà adoptée par Mabillon (p. 156), ce fait est raconté avec des circonstances qui ne paraissent guère vraisemblables. Toutefois, comme leur récit a été reproduit sans scrupule par Fleury, le P. Longueval et Rohrbacher, nous avons cru devoir le conserver.

NOTE ONZIÈME.

Salanique.

Ce lieu, appelé *Sallanica, Salanga, Salanigo,* se trouve à 30 kil. environ au midi de Vicence, et à 20 kil. au nord de l'abbaye de Vangadice (aujourd'hui *La Badia*).

La chapelle que saint Thibaut y trouva en ruines était dédiée à saint Hermagoras ou Hermogène et à saint Fortunat, martyrisés à Singidunum en Mœsie, aujourd'hui Belgrade, et honorés le 23 août. Leurs corps reposent à Aquilée. (Boll. 595 d.)

D'après les renseignements qu'a bien voulu nous donner l'évêque actuel de Vicence, Mgr Jean-Antoine Farina, saint Thibaut est honoré dans son diocèse le 3 juillet. La cathédrale ne possède qu'une petite relique du Saint. Il n'y a plus de chapelle à Salanique, mais saint Thibaut est l'objet d'une grande dévotion au bourg de Sossano, qui se trouve dans le voisinage.

NOTE DOUZIÈME.

Pour quel motif saint Thibaut abandonne son projet de pèlerinage à Jérusalem.

Rayer, le P. Giry et Baillet disent que Thibaut ne put exécuter son projet de pèlerinage en Palestine, parce que la guerre allumée entre les Chrétiens et les Sarrasins fermait l'entrée de la Terre-Sainte. Mais aucun des anciens auteurs ne parle de cette guerre, qui aurait devancé d'une quarantaine d'années la première croisade. La seconde vie donnée par les Bollandistes, Mabillon, Fleury et Longueval disent positivement que Thibaut fut obligé de renoncer à son pèlerinage à cause de la fatigue extrême à laquelle se trouvait réduit son compagnon.

NOTE TREIZIÈME.

Saint Thibaut est ordonné prêtre.

Sindicherius ou Lindicherius était, d'après Ughelli, le vingt-quatrième évêque de Vicence.

Quelques auteurs ont avancé que saint Thibaut n'avait jamais été prêtre. Rayer dit qu'il fut ordonné diacre, mais que jamais on ne put le faire consentir à recevoir la prêtrise; c'est une erreur que le P. Giry rejette avec raison. Le premier biographe de notre saint, après avoir dit que

Thibaut fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Vicence, ajoute : *Ad cujus titulum sacerdotii functus est honore.* (Boll. 595.) Ughelli mentionne une inscription placée dans la cathédrale de Vicence où il est dit que Thibaut était prêtre de cette église et qu'il guérit un de ses compagnons en célébrant la messe.

C'est à tort que, dans le martyrologe de Cologne et de Lubeck de l'année 1490, saint Thibaut est mentionné au 1er juillet comme évêque et confesseur.

NOTE QUATORZIÈME.

Thibaut est visité par ses parents.

Le premier auteur de la vie de saint Thibaut ne parle que d'un seul voyage de son père en Italie. Reiner, et depuis, Giry, Baillet, Longueval et Godescard n'en disent pas davantage.

L'auteur de la seconde vie reproduite par les Bollandistes, et adoptée par Mabillon, suppose qu'Arnoul fit trois voyages; Fleury mentionne les deux premiers, mais ne dit rien du troisième. Quoique ces trois voyages d'Arnoul nous paraissent assez peu vraisemblables, nous avons cru devoir conserver ce récit, que l'on trouve dans de très-anciens manuscrits et qui renferme des détails édifiants.

NOTE QUINZIÈME.

L'Abbaye de Notre-Dame de Vangadice.

L'abbaye de Notre-Dame de Vangadice (*Vangaditia*, *Vangadicia*), primitivement de l'ordre de saint Benoît et plus tard de celui des Camaldules, est située sur les bords de l'Adige, à 26 kil. O. de Rovigo et 50 kil. S. de Vicence. Elle a été supprimée en 1810; mais, dès l'année 1790, la

République de Venise avait réuni ses biens au fisc. La République française céda ces mêmes biens aux comtes d'Espagnac par acte du 6 novembre 1797. Il ne reste plus à Vangadice que quelques murs de l'église, une vieille tour et l'abbatiale, qui sert encore aujourd'hui de logement au propriétaire.

Tout près du monastère est la petite ville de La Badia, qui a pris son nom de l'abbaye et fait partie du diocèse d'Adria. C'est dans l'église archipresbytérale de cette ville que sont conservées les reliques de saint Thibaut, sous un autel dédié en son honneur. Sa fête est célébrée à La Badia le 1er juillet, sous le rit double de 1re classe, et le 4 juillet, sous le rit double, dans le reste du diocèse.

D'après le témoignage de l'évêque actuel d'Adria, Mgr Emmanuel Kaubeck, de qui nous tenons ces intéressants détails, le saint Thibaut honoré à Vangadice est bien notre saint Thibaut de Provins, mort à Salanique, et on n'y connaît pas le saint Thibaut, abbé, dont parlent Baillet et les Bollandistes. Comme l'existence de ce prétendu abbé est le grand argument de ceux qui soutiennent que le corps de notre saint Thibaut a été directement rapporté de Vicence en France, nous n'avons rien négligé pour éclaircir la question. Un savant ecclésiastique du séminaire français à Rome, le P. Daum, a consulté pour nous les *Annales Camaldulenses*, ainsi qu'une *Vie de saint Thibaut*, publiée en italien par don Anselmo Costadoni, abbé des Camaldules (Venise, 1779). Enfin des renseignements ont été demandés aux Camaldules du monastère de Saint-Grégoire, et, de toutes ces recherches, il résulte qu'il n'y a jamais eu à Vangadice aucun abbé du nom de Théobalde, et que les reliques que l'on y vénère sont celles de notre saint Thibaut, mort à Salanique avec l'habit des Camaldules qu'il avait reçu un an auparavant des mains de l'abbé Pierre.

Il est bon d'observer que l'église abbatiale de Vangadice et la cathédrale de Vicence étaient toutes deux dédiées à Notre-Dame, ce qui peut expliquer la méprise des auteurs qui les ont confondues. Ainsi Rayer et le P. Giry supposent

que l'abbaye de Vangadice est dans la ville de Vicence, tandis qu'elle en est éloignée de plus de 12 lieues.

NOTE SEIZIÈME.

Lieu de la mort du Saint.— Son inhumation. — Inscription de la cathédrale de Vicence.

D'après la vie très-authentique de saint Thibaut écrite par Pierre de Vangadice, son ami, celle du moine Reiner, auteur du douzième siècle, et plusieurs chroniques du moyen âge, il est certain que saint Thibaut mourut dans son ermitage de Salanique et qu'il fut enterré dans la cathédrale de Vicence. On ne comprend pas comment, en présence de semblables documents, des auteurs modernes l'ont fait mourir ailleurs.

Toutefois la *Chronique de Sainte-Colombe* a commis une double erreur, en faisant mourir saint Thibaut dans la ville même de Vicence, et en rapportant cette mort à l'année 1056 (*Biblioth. hist. de l'Yonne*, I, 207).

D'après M. Opoix (*Hist. de Provins*, *édit.* 1846, *p.* 70), saint Thibaut, au retour de son pèlerinage en Palestine, s'établit dans une forêt près de Vicence où il exerça le métier de charbonnier. Ordonné prêtre, il revint à Provins et y mena pendant neuf ans une vie pénitente dans une cellule qu'il avait fait construire au faubourg de l'Orme, aujourd'hui le Haut-Pavé de Culoison, et où il mourut au mois de juin 1066.

Il y a plus d'une erreur dans ce passage. Saint Thibaut avait en effet formé le projet de visiter les lieux saints, mais il ne put faire ce pélerinage, ainsi qu'on l'a vu dans la note 12.

Il avait exercé la profession de charbonnier dans la forêt de Pettingen avant ses pélerinages, mais il ne paraît pas qu'il se soit livré à aucune occupation de ce genre à Salanique. Enfin, il est certain qu'il mourut en ce lieu.

D'un autre côté, François Stapart, qui a laissé des mémoires sur Epernay, fait de notre saint Thibaut un doyen des chanoines de cette ville; il ajoute qu'il était de Provins, qu'il vint à Epernay avec le comte Thibaut II, son parrain, lorsque celui-ci prit possession de cette ville, et que, peu de temps après, il se retira dans un oratoire qu'il avait fait bâtir au faubourg de l'Orme, autrement *le haut pavé*, où il demeura neuf ans en pénitence, proche de l'endroit où il y a maintenant une croix. (*Epernay et l'abbaye Saint-Martin*, publié par Auguste Nicaise en 1869, tome I, p. 60 et 89.(

Nous ne savons lequel de ces deux auteurs a copié l'autre, mais l'historien d'Epernay n'est pas plus heureux que celui de Provins. L'abbé Thibaut mentionné dans la *Gallia Christiana* doit être tout autre que notre Saint. Celui-ci n'a pu accompagner le comte Thibaut II à Epernay, car Thibaut II de Blois était mort en 1004 avant la naissance de saint Thibaut, et Thibaut II de Champagne ne naquit qu'en 1093. Il ne pourrait donc s'agir ici que de Thibaut III et I, le véritable parrain de saint Thibaut. Enfin, quoique Stapart ne dise pas positivement que saint Thibaut est mort à Epernay, son récit le suppose, ce qui, comme nous l'avons déjà dit, est contraire à l'histoire.

Il est incontestable que le corps de saint Thibaut fut inhumé dans l'église cathédrale de Vicence, mais il est également certain qu'il n'y est pas resté, comme nous aurons occasion de le dire plus bas en parlant de ses reliques. Après avoir dit dans son *Italia sacra* (tome V, 1038) que le corps du Saint avait été transporté à Vangadice, Ughelli ajoute que l'on voyait dans la cathédrale de Vicence un autel consacré sous son nom, son image et son éloge en forme d'épitaphe. Voici le texte de cette intéressante inscription :

Sanctus Theobaldus Gallus clarus natalibus, divini amoris flamma incensus, Gallia excedens Italiam peregrinatur investis, impransus, incœnatus, quocum panem partiebatur cœli Monarcha, qui sibi et sociis non una vice sufficeret; illum sequuntur Angeli; hujus Ecclesiæ sacerdos adscriptus socii

valetudinem reparavit sacrificii valetudine; Hermacora et Fortunatus cœlicolæ ipsius cellam miro fulgore inviserunt; futura etiam cœlesti spiritu prævidit : tandem obiit plenus Deo; summus oculorum reparotor compluribus cœcis lumen reddidit, clavdorum plantas, paralyticum, hydropicum, aliosque infirmos sanavit cœlo potitus.

Disce, lector, apud Deum nemo victor nisi suî; nec laurum meruit qui sibi pepercit.

Ughelli cite encore en l'honneur de saint Thibaut les quatre vers suivants, tirés d'un auteur qui a écrit sur les saints ermites :

Venit in Italiam Senonum Theobaldus ab oris
Et Vicentinis incola mansit agris.
Mente super stellas atriis habitabat in amplis
Sic docuit multos, silvaque ludus erat.

NOTE DIX-SEPTIÈME.

Canonisation de saint Thibaut par Alexandre II

Le martyrologe romain (éd. 1757), ainsi que Baillet, Mabillon et Godescard, disent que saint Thibaut fut canonisé par le pape Alexandre III, qui occupa le Saint-Siége de 1159 à 1181. Mais nous pensons que les Bollandistes ont eu raison d'attribuer la canonisation de saint Thibaut à Alexandre II. Quoique la fin de la bulle manque dans les manuscrits, et que, par suite, on n'en connaisse pas la date précise, ce qui en a été publié suffit pour montrer qu'elle est d'Alexandre II, qui régna de 1061 à 1073. Le pape s'appuie dans cette bulle sur les témoignages rendus aux vertus et aux miracles de Thibaut par deux évêques, Maynard et Damien. Ce Maynard peut être l'évêque d'Urbin, mentionné dans une bulle d'Alexandre II relative à l'église de Fossombrone et datée de 1062; ou bien Maynard, évêque en 1063 de *Silva Candida* (*Sainte-Rufine* réunie à *Porto*), ainsi que le suppose l'éditeur des *Regesta Pon-*

tificum Romanorum imprimés à Berlin en 1851. Quant au second évêque, ce doit être S. Pierre Damien, cardinal et évêque d'Ostie en 1057, qui avait toute la confiance du pape et qui mourut en 1072 ou 1073. D'après ces données, la bulle qui autorise le culte de saint Thibaut ne saurait être postérieure de plus de six ou sept ans à l'époque de sa mort. C'est ainsi qu'au témoignage de Baronius, saint Romuald mort en 1027 avait été honoré comme saint après cinq ans seulement. (Jamotte, p. 27.)

Une preuve d'un autre genre vient à l'appui de notre opinion.

D'après Guibert de Nogent, mort en 1124, plusieurs églises étaient déjà élevées à cette époque en l'honneur de saint Thibaut. Son culte était établi dans la cathédrale de Troyes dès l'an 1100. Un prieuré de saint Thibaut était fondé à Château-Porcien (diocèse de Reims) en 1087. Enfin l'église de Saint-Thibaut de Provins existait certainement en 1157, ainsi que le constate une charte de Henri-le-Libéral, citée par M. Bourquelot (tome I, p. 355). Henri déclare donner au chapitre de Saint-Quiriace *capellam quæ in novo foro in honore sancti Laurentii fundata est, et circa capellam tantum spatium terræ quantum est circa ecclesiam sancti Theobaldi*. On ne peut supposer que des églises aient été érigées et des offices composés en l'honneur d'un personnage qui n'était pas encore reconnu comme saint. C'est ce qu'il faudrait cependant admettre, si la bulle dont il s'agit était d'Alexandre III, qui ne monta sur le trône pontifical qu'en 1159.

NOTE DIX-HUITIÈME.

Reliques de saint Thibaut. — Première translation de Vicence à Vangadice.

Il en est de saint Thibaut comme de beaucoup d'autres saints dont les reliques ont donné lieu à de sérieuses difficultés. Pour prévenir bien des objections, il suffira de re-

marquer que très-souvent, quand il s'agit de reliques, on prend la partie pour le tout; a-t-on quelques ossements un peu considérables, on dit qu'on a le corps du saint; le moindre ossement de la tête est donné comme le chef; un os du bras devient un bras tout entier. Les exemples de ce genre sont nombreux.

On a vu plus haut (note 16°) que saint Thibaut mourut dans son ermitage de Salanique et qu'il fut enterré dans la cathédrale de Vicence. C'est donc à tort que Ferrari, dans son *Catalogue des Saints*, suppose qu'il était devenu abbé de Vangadice et qu'il est mort dans cette abbaye. C'est à tort également qu'Augustinus Florentinus, auteur d'une Histoire des Camaldules, prétend que saint Thibaut mourut à Vangadice accidentellement, dans une visite qu'il y était allé faire à l'abbé Pierre, son ami (Boll., 591). Ces deux auteurs faisant mourir saint Thibaut à Vangadice devaient naturellement ajouter qu'il y avait été enterré et que son corps y était conservé.

Cependant le corps de saint Thibaut n'est pas resté dans l'église cathédrale de Vicence, et l'on convient généralement qu'il fut rapporté en France par Arnoul, frère du saint. Mais ici se présente une question sur laquelle on est loin d'être d'accord. Les uns veulent qu'Arnoul ait reçu les reliques de son frère à Vicence même, et, dans ce cas, il n'y aurait eu qu'une seule translation. Les autres prétendent que le corps de saint Thibaut, après avoir reposé quelques années dans la cathédrale de Vicence, fut transporté à l'abbaye de Vangadice, et que c'est de cette abbaye qu'Arnoul le rapporta en France.

Mabillon nous a conservé le récit détaillé de ces deux translations, tiré de manuscrits fort anciens, et nous avons cru devoir nous en tenir à cette dernière opinion qui, d'ailleurs, ne compromet en rien l'authenticité de nos reliques.

Il est incontestable que le corps de saint Thibaut ne se trouve plus dans la cathédrale de Vicence. Nous regrettons que Ughelli, le savant auteur de l'*Italia sacra* qui

parut de 1641 à 1662, présente quelque obscurité, pour ne pas dire une contradiction, au sujet de la sépulture de saint Thibaut. Dans l'article qu'il a consacré à Sindicherius, évêque de Vicence (t. V, col. 1038), il parle ainsi de notre saint :

Obiit is (Theobaldus) in Vicentinâ diœcesi anno 1050 *vel* 1051, *die* 30 *mensis junii, cujus corpus relatum in ecclesiam S. Mariæ Vangadisiæ ord. Camaldul. inter Ligniacum et Rhodiginum positam in Adriensi diœcesi. Illud reposuit Petrus abbas a quo Theobaldus paulò antè monachicum susceperat habitum. Ejus festus dies celebratur prima julii, cujus ossa pridem anno* 1411 *die* 23 *junii et anno* 1626 *solemni pompâ in decentiorem locum in eâdem ecclesiâ translata sunt.* . .

. . . . . .

Ejus vitam scripsit Petrus abbas Vangadisiæ cujus tempore vixit, quam recitat Surius, tom. 3. *Corpus ecclesia cathedralis Vicentina conditum habet, et ex eâ alii tradunt a Petro abbate Vangadisiam translatum, ubi summâ cum veneratione jacet.*

On s'étonne qu'après avoir dit si positivement que le corps de saint Thibaut avait été transporté à Vangadice, que l'abbé Pierre l'y avait déposé et que ses ossements y étaient honorés, l'auteur finisse en disant que la cathédrale de Vicence possède le corps du Saint, et ne donne sa translation à Vangadice que comme une simple opinion.

Nous avons heureusement, en faveur de notre sentiment, des autorités plus précises. Le propre du Bréviaire de Vicence s'exprime ainsi dans la légende de saint Thibaut : *Sacræ ejusdem exuviæ conditæ primum sunt in ecclesia cathedrali Vicentina, ubi adhùc exstat ara Deo in ejus honorem erecta : deindè ad monasterium sanctæ Mariæ de Vangaticia ordinis Camaldulensis translatæ.*

Silvius Trissinus, vicaire général de Vicence, consulté par Ch. Jamotte, lui répondait en 1660 qu'il n'y avait plus à Vicence qu'une chapelle et un autel dédiés à saint Thibaut, et que, d'après la tradition, son corps, après avoir reposé dans cette chapelle, avait été transporté dans l'abbaye de Vangadice. (Boll., 591.) L'évêque actuel de

Vicence, Mgr Jean-Antoine Farina, nous écrit que le corps de saint Thibaut, déposé d'abord dans la cathédrale de Vicence, en a été plus tard enlevé furtivement pour être transporté à Vangadice, *furtim ablatum*, ce qui confirme le récit que nous avons donné d'après Mabillon.

L'historien des Camaldules, Augustinus Florentinus, raconte le fait de cet enlèvement d'une manière différente : comme il fait mourir saint Thibaut à Vangadice, il suppose que les Vicentinois, jaloux des miracles qui s'opéraient en ce lieu, vinrent enlever le corps du Saint et l'enterrèrent dans un endroit situé près des murs de leur ville. Mais l'abbé Pierre, et Odon, le fidèle serviteur du Saint, ayant découvert le lieu où l'on avait caché les saintes reliques, s'en emparèrent par une nuit obscure et les rapportèrent dans l'église de l'abbaye le jour des Ides de Juin. (Boll., 592.) Ce récit pèche par la base, puisqu'il est hors de doute que saint Thibaut fut enterré primitivement à Vicence. Dans l'un comme dans l'autre cas, on pense que cette translation eut lieu en 1074.

NOTE DIX-NEUVIÈME.

Arnoul, frère de saint Thibaut. — Translation des saintes reliques d'Italie en France. — Examen de l'authenticité de ces reliques.

I. — Saint Thibaut avait un frère nommé Arnulphe ou Arnoul comme son père, abbé de Sainte-Colombe-les-Sens et de Lagny, qui mourut en 1106.

Il paraît certain qu'il était abbé de Sainte-Colombe-les-Sens dès 1074 : c'est la date donnée par la *Gallia Christiana*. La chronique de Saint-Pierre-le-Vif, qui fixe en 1075 le voyage d'Arnoul en Italie, le qualifie d'abbé de Sainte-Colombe. On ne s'explique pas comment M. Brullée, dans son histoire de l'abbaye de Sainte-Colombe, dit, à la page 102, qu'Arnoul, encore simple religieux du monastère, entreprit en 1078 d'aller réclamer en Italie les reliques de

son frère, lorsque plus loin, page 278, dans le catalogue des abbés, il mentionne Arnoul à l'année 1073.

Pour ce qui regarde l'abbaye de Lagny, la *Gallia Christiana* (VII, 494) place la prise de possession d'Arnoul en 1074; mais, au même endroit, l'auteur cite un procès-verbal de la translation des reliques de saint Florentin à Lagny, d'où il résulterait évidemment qu'Arnoul était abbé dès l'année 1066. Voici le passage : *Acta sunt hæc anno ab incarnatione Domini millesimo nonagesimo quarto..... Arnulfo abbate regente Ecclesiam Latiniacensis cœnobii, anno si quidem introitus ejus vigesimo octavo.* Il y a ici une erreur manifeste pour l'une ou pour l'autre date.

D'un autre côté, D. de Changy, religieux bénédictin de Lagny, qui vivait vers le milieu du dix-huitième siècle et qui a laissé une histoire manuscrite de son abbaye, suppose que Galon, prédécesseur présumé d'Arnoul, assistait en 1082 à la translation des reliques de sainte Honorine, de Paris à Conflans. Il ajoute qu'en 1096 l'abbé Arnoul fit venir de Sainte-Colombe à Lagny les reliques de son frère, qu'il avait déposées dans cette abbaye vingt ans auparavant à son retour d'Italie. (Mss. de la bibl. du sémin. de Meaux, pag. 39.)

D'après D. de Changy, Arnoul n'aurait donc été abbé de Lagny que vers 1083; mais comme il avoue qu'il y a beaucoup d'incertitude sur cet abbé Galon, et que nous avons relevé nous-même plusieurs erreurs dans son histoire, nous ne pensons pas que son témoignage puisse infirmer le récit que nous a conservé Mabillon de la translation des reliques de saint Thibaut, dans lequel Arnoul est constamment nommé abbé de Lagny.

II. — Quant à l'époque du voyage d'Arnoul en Italie, on peut le placer soit en 1075, comme le dit la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, et comme le ferait supposer le récit conservé par Mabillon; soit en 1078, date fournie par la chronique de Sainte-Colombe et adoptée par plusieurs auteurs (*Biblioth. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 509, et t. I, p. 208.)

Arnoul revenait par la Bourgogne, puisqu'il passe à

Joigny avant d'arriver à Sens. On ne comprend guère comment Rayer le fait passer par Metz. Il est vrai que Du Saussay, dans son martyrologe, parle d'une translation des reliques de saint Thibaut à Metz; mais, comme nous le verrons plus loin, cette translation eut lieu à la fin du quinzième siècle, et n'a rien de commun avec le voyage de l'abbé Arnoul.

Plusieurs auteurs, entre autres Rayer, le P. Giry et Baillet, ont supposé que les reliques de saint Thibaut, apportées d'abord à Sainte-Colombe, avaient été ensuite transportées au prieuré de Beaumont (Saint-Thibaut-des-Bois), près d'Auxerre. C'est une autre erreur : Arnoul devait passer par Beaumont avant d'arriver à Sens, et quant aux reliques de ce prieuré, nous aurons à en discuter l'authenticité.

M. Opoix, qui fait mourir saint Thibaut à Provins (p. 70), suppose que son corps a été transporté de Provins à Saint-Thibaut-des-Bois sur la réclamation de ses parents du côté maternel. Mais il a été bien établi que saint Thibaut est mort à Salanique.

Pour le retour d'Arnoul, nous avons cru devoir suivre la tradition de l'abbaye de Sainte-Colombe, d'après laquelle les reliques de saint Thibaut sont d'abord déposées dans cette abbaye. Suivant le récit conservé par Mabillon, Arnoul, désigné simplement comme abbé de Lagny, s'arrête à Joigny, à Sens, à Provins, et va déposer immédiatement les saintes reliques à Lagny. Il n'est pas naturel qu'Arnoul, qui était déjà abbé de Sainte-Colombe, ait oublié de gratifier cette abbaye d'une partie des précieuses dépouilles qu'il rapportait. D'un autre côté, si Arnoul était abbé de Lagny lorsqu'il fit le voyage d'Italie, on ne peut guère admettre qu'il ait attendu vingt ans avant de doter cette abbaye des reliques de son frère, comme l'avance D. de Changy.

III. — Il nous reste à examiner ce que sont devenues les reliques de saint Thibaut, rapportées en France par son frère.

Avant tout, il convient de se reporter au premier récit

de la translation, où nous voyons que les reliques cédées à Arnoul, par l'abbé de Vangadice, se composaient du bras droit, de deux côtes, de deux vertèbres, de la rate, de quatre dents, d'un peu de chair et d'un cilice, auxquelles il faut ajouter *nervum ulnæ, et orcam*, expressions mal définies dans les traductions.

Nous ne prétendons pas que cette énumération soit complète ; peut-être Arnoul rapporta-t-il de plus riches dépouilles ; mais nous aurions de la peine à admettre que le corps entier de son frère lui eût été cédé soit par l'évêque de Vicence, soit par l'abbé de Vangadice.

Voyons maintenant quelles étaient les traditions de nos églises, par rapport aux reliques de saint Thibaut :

1° D'après l'abbé Lebeuf (Mém. sur l'histoire d'Auxerre, t. II, p. 20), le corps d'un saint Thibaud, confesseur, qui reposait dans le prieuré de Beaumont (Saint-Thibaut-des-Bois), fut levé de son tombeau en 1400 et transféré dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain. On ne doutait point que ces reliques ne fussent celles de saint Thibaut, de Provins, mort près de Vicence. Aussi, en 1381, les habitants de Provins envoyèrent-ils une députation à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, duquel relevait le prieuré de Beaumont, pour obtenir de lui des reliques de leur saint patron. Le procès-verbal de cette donation, daté du 16 octobre 1381, constate que remise fut faite aux envoyés de Provins de deux os du même bras, d'une petite partie du crâne, d'une parcelle de chair et de quelques autres petits ossements, *duo ossa unius brachii, et unam paruam particulam capitis cum unâ parvâ particulâ de carne, et alia de ossibus ipsius gloriosissimi confessoris*. Après quoi les religieux replacèrent le reste du corps, *residuum corporis*, dans son tombeau, sous l'autel, et les bourgeois de Provins, en reconnaissance du don qui leur était fait, offrirent à l'abbaye de Saint-Germain un reliquaire en forme de bras d'argent doré et orné de pierreries, pour y renfermer l'autre bras du saint. Voilà donc le corps presque entier de saint Thibaut au prieuré de Beaumont.

2° L'abbaye de Sainte-Colombe-les-Sens, dont Arnoul

était abbé, a toujours été en possession au moins d'une partie des reliques de saint Thibaut. Les deux chroniques de Saint-Pierre-le-Vif et de Sainte-Colombe, que nous avons déjà citées, disent formellement qu'Arnoul, à son retour d'Italie, déposa les reliques de son frère dans l'abbaye de Sainte-Colombe. Nous noterons en passant que la chronique de cette dernière abbaye dit : *ossa sancti Theobaldi, fratris sui* ; et celle de Saint-Pierre-le-Vif : *reliquias de corpore sancti Thebaudi, fratris sui*. Les reliques qui ont été rapportées de l'abbaye de Sainte-Colombe au trésor de la cathédrale de Sens, pendant la révolution de 1793, consistent en quelques côtes, quelques vertèbres et autres petits ossements.

3° L'abbaye de Lagny avait eu aussi sa part des reliques de saint Thibaut, et il est fait une mention particulière d'un os du bras dans le récit de la construction de l'église de Saint-Thibaut-des-Vignes. Nous en parlerons plus en détail dans la note suivante.

4° Enfin un grand nombre d'églises se disaient en possession de reliques plus ou moins considérables de saint Thibaut, comme nous aurons occasion de le voir en parlant du culte de ce saint dans différents diocèses ; on y remarquera beaucoup de portions du chef et des os des jambes, reliques qui ne figurent pas parmi celles qu'Arnoul rapporta d'Italie.

On ne saurait expliquer ce grand nombre de reliques de saint Thibaut répandues de toutes parts qu'en supposant avec le P. Desmolets qu'il y a eu quelquefois confusion entre notre Saint provinois et d'autres saints personnages du même nom. Mais nous sommes heureux de constater que les reliques de Sainte-Colombe-les-Sens et celles de Saint-Thibaut-des-Vignes présentent un caractère satisfaisant d'authenticité, puisque nous y trouvons des côtes, des vertèbres et des os du bras, c'est-à-dire précisément les ossements qui furent remis à Arnoul par l'abbé de Vangadice.

IV. — Quant au corps du saint Thibaut reposant au prieuré de Beaumont, dont une partie fut envoyée à Provins, en 1381, et dont le reste fut transféré, en 1400, à

l'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre, il nous est impossible de ne pas concevoir un doute sérieux sur son identité avec notre saint ermite. Et, en effet, nous avons vu qu'il y avait à Beaumont le corps entier ou presque entier du Saint, ce qui ne peut s'accorder avec l'énumération faite plus haut des reliques qu'Arnoul avait rapportées d'Italie. L'*Histoire de sainte Colombe* parle de la réception magnifique que l'on fit aux reliques de saint Thibaut au retour d'Arnoul dans cette abbaye ; même pompe, même solennité pour leur réception à l'abbaye de Lagny. On ne voit rien de semblable pour Beaumont. Si Arnoul a séjourné dans ce prieuré avant de se rendre à Sens, il y aura probablement laissé quelques reliques de son frère, et plus tard on aura honoré sous le nom de saint Thibaut quelque pieux personnage inhumé dans le monastère.

Une observation d'un autre genre vient à l'appui de notre opinion. L'abbé Lebeuf dit : *Un saint Thibaud, confesseur, qui reposait à deux lieues d'Auxerre, dans le prieuré de Beaumont;* est-ce d'une manière aussi obscure ou plutôt aussi discrète que l'auteur aurait parlé, s'il eût été convaincu qu'il s'agissait de notre Saint provinois, dont le culte était si répandu, notamment dans les diocèses de Sens, de Troyes, d'Autun et de Langres qui avoisinaient celui d'Auxerre ? L'abbé Lebeuf connaissait certainement les travaux de Mabillon et des Bollandistes sur notre saint Thibaut ; et lui-même s'est occupé de ce Saint dans son *Histoire du diocèse de Paris.* Ne se fût-il pas exprimé plus clairement s'il n'eût pas eu avant nous des doutes sérieux sur l'identité du saint Thibaut dont le corps avait reposé au prieuré de Beaumont? Remarquons encore que le saint Thibaut dont il s'agit ici n'était pas mentionné dans le Bréviaire d'Auxerre, et qu'il n'était honoré qu'à l'abbaye de Saint-Germain et au prieuré de Beaumont, tandis que notre saint Thibaut de Provins se trouve dans tous les Bréviaires des diocèses voisins.

Ces divers motifs nous autorisent suffisamment à conclure que c'est par erreur que les reliques de saint Thibaut de Beaumont et de Saint-Germain d'Auxerre ont été si

longtemps considérées comme celles du saint ermite dont nous nous occupons. Du reste, cette conclusion, qui aurait pu soulever un orage dans le diocèse d'Auxerre il y a un siècle, n'a plus aujourd'hui la même importance, puisqu'il ne subsiste plus rien des reliques dont il s'agit. On a vu, page 35, que celles qui avaient été données à Provins ont été perdues pendant la révolution de 1793. Celles qui étaient conservées dans l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre avaient été pillées par les calvinistes en 1567 (*Description des saintes grottes de Saint-Germain d'Auxerre*, p. 113), et le peu qu'on en avait sauvé a péri en 1793 ; tellement qu'au rapport de M. Roguier, curé de Saint-Eusèbe d'Auxerre, aucune des églises de cette ville ne possède plus la moindre relique de saint Thibaut.

NOTE VINGTIÈME.

Origine du prieuré de Saint-Thibaut-des-Vignes.

Mabillon (p. 179) et les Bollandistes (p. 599) nous ont conservé le récit des circonstances merveilleuses qui amenèrent la construction de la petite église de Saint-Thibaut-des-Vignes. Nous nous sommes borné à en donner un court résumé.

Nous ne savons pas d'où vient la dénomination du *Bois-du-Fou*. Le texte latin dit : *In locum silvæ quæ Fagos dicebatur*. D. de Changy (p. 53) dit que le territoire de Saint-Thibaut portait primitivement le nom de *Faux*, ou de *Fageaux*. Lebeuf, dans son histoire du diocèse de Paris (XV, 77), dit que ce lieu était appelé le *Fage*, et ailleurs : le *Bois du Fougi*. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit ici d'un bois de hêtres, et que le nom de *Bois-du-Fou* n'était qu'une altération populaire du nom latin.

D'après l'histoire de l'abbaye de Lagny, par D. de Changy, c'est l'abbé Arnoul lui-même qui fit construire l'église du

prieuré de Saint-Thibaut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, page 31. La chronique de Saint-Pierre-le-Vif attribue également à l'abbé Arnoul la construction de l'église bâtie en l'honneur de saint Thibaut dans la plaine de Sainte-Colombe (*Biblioth. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 509). Nous ne savons d'après quelle autorité M. Bourquelot avance (tom. I, p. 355) que ces deux églises avaient été bâties par le comte Thibaut III et I, mort en 1090. M. d'Arbois de Jubainville, qui entre dans de grands détails sur les fondations de ce prince, n'en fait aucune mention. Toutefois comme Thibaut III fut un des insignes bienfaiteurs de l'abbaye de Lagny et qu'il était parent de l'abbé Arnoul, on peut croire facilement qu'il l'aida dans ses pieuses fondations. L'église de Saint-Thibaut-des-Vignes offre encore quelques parties qui peuvent remonter à la fin du onzième siècle. Elle avait autrefois deux bas-côtés qui ont été supprimés. On voit encore les anciennes arcades du côté du midi, et des chapiteaux historiés où l'on reconnaît parfaitement Adam et Eve grossièrement sculptés.

Le puits dont il est question page 31 se voit dans la cour d'une maison voisine de l'église, mais il n'est plus l'objet d'aucune dévotion.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'église de Saint-Thibaut-des-Vignes possède encore aujourd'hui des reliques de ce Saint que nous pouvons regarder comme très-authentiques. D'après un procès-verbal du 25 août 1625, dressé en présence de nombreux témoins, ces reliques ont été pour lors replacées par Nicolas de la Place, prieur de Saint-Thibaut, dans une nouvelle châsse de bois doré qui a pu être conservée pendant la révolution de 1793. Elles consistaient en deux os du bras, divers fragments d'un autre os du bras, une portion de mâchoire et un cilice. Le même procès-verbal mentionne encore trois autres reliques de saint Thibaut, un petit os du bras, un os d'un doigt, et une portion de mâchoire avec une dent, lesquelles étaient renfermées dans trois reliquaires différents qui ont été perdus pendant la révolution.

M. Pruneau, chanoine honoraire de la cathédrale, chargé par Mgr de Cosnac de vérifier les reliques du diocèse, constata le 5 octobre 1826 qu'il n'avait rien été enlevé des reliques déposées dans la châsse en 1625.

Enfin, le 25 juillet 1854, l'évêque de Meaux, faisant la visite de l'église de Saint-Thibaut, reconnut de nouveau l'existence de tous les objets mentionnés dans les précédents procès-verbaux. Voulant laisser un témoignage de sa bienveillance à la paroisse de Saint-Thibaut, et honorer d'une manière plus spéciale les reliques de son saint compatriote, il fit restaurer la châsse de bois et donna de plus une autre châsse en cuivre verni, de style gothique; le 25 mai 1855, il fit déposer dans l'ancienne le cilice de Saint-Thibaut et les petits ossements dont il est question ci-dessus. Dans la nouvelle châsse de cuivre verni, il plaça les deux os du bras (*humerus et radius*) enveloppés dans une étoffe de drap d'or avec cette inscription : *os du bras de saint Thibaut*. Toutefois il se réserva une portion du *radius* pour en donner des fragments aux églises de son diocèse où saint Thibaut est particulièrement honoré.

NOTE VINGT-ET-UNIÈME.

Eglise de Saint-Thibaut de Provins.

Cette église, ainsi que nous l'avons déjà dit, page 34, existait certainement en 1157, et l'on croit assez généralement qu'elle avait été bâtie par le comte Thibaut III et I, à qui Provins doit la fondation du prieuré de Saint-Ayoul. M. Opoix (p. 70) dit qu'elle avait été bâtie en 1080, mais d'après la description que M. Bourquelot fait de cette église où l'ogive et le plein-cintre se trouvaient réunis, on pourrait la croire d'une époque postérieure et l'attribuer à Thibaut IV et II, l'ami de saint Bernard, fondateur des abbayes de Jouy et de Preuilly, mort en 1152.

L'édifice se composait d'une grande tour carrée formant porche et d'un vaisseau allongé, sans transepts. Le por-

tail donnant entrée dans l'église était, comme celui de Saint-Ayoul, orné de longues statues de prophètes et d'apôtres, à plis raides et sans mouvement; le Saint y était représenté en habits sacerdotaux. Un portail latéral donnait entrée dans l'église du côté de l'Orient, et Thibaut y était représenté en costume de chevalier. Dans l'église même il était peint à fresque : on le voyait sur un cheval blanc, vêtu d'un habit rouge, coiffé d'une toque bleue et portant au poing un faucon. Au-dessous on lisait : « L'an 1531, au mois de jouing, Augustin Roussin fit faire cette image. Priez Dieu pour lui. » (Bourquelot, Hist. de Prov. I, 358.)

A la fin du quatorzième siècle, l'église de Saint-Thibaut était déjà fort délabrée, comme le constate le procès-verbal de la donation des reliques faite le 16 octobre 1381, par Hugues, abbé de Saint-Germain-d'Auxerre, aux frères mineurs (Cordeliers) et aux notables de Provins qui les avaient sollicitées dans le but de raviver la foi des fidèles et de les exciter à restaurer cette église. Clément VII, pape d'Avignon, donna en 1385 une bulle pour son rétablissement. Innocent XI en 1681 et Innocent XII en 1691, accordèrent des indulgences dans le même but; mais les résultats ne furent pas satisfaisants, et la confrérie chargée de l'entretien de l'église dut la réparer à ses frais. Comme elle ne pouvait disposer que de faibles ressources, le mal ne fit que s'accroître, au point que le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, se vit obligé d'y interdire l'exercice du culte et de prescrire la démolition d'une partie de l'édifice par une ordonnance du 18 août 1785.

Suivant une transaction passée le 13 septembre 1402 entre le chapitre de Saint-Quiriace, les habitants de la ville et les confrères de Saint-Thibaut, il devait y avoir dans la chapelle du Saint une messe basse tous les jours; le samedi et la veille des fêtes solennelles on devait y chanter les premières vêpres et les complies; enfin les dimanches et les fêtes solennelles on devait chanter la messe, les vêpres et les complies. Le chapitre de Saint-Quiriace était chargé de ce service.

M. Ythier nous a conservé dans ses manuscrits (t. XIII, p. 53), l'intéressant procès-verbal de la concession des reliques de saint Thibaut faite en 1381 à la députation de Provins par l'abbé de Saint-Germain-d'Auxerre. On y voit l'engagement pris au nom des habitants de Provins de faire célébrer dans l'église de Saint-Thibaut les deux fêtes de saint Germain (31 juillet et 1er octobre). A la première de ces fêtes, le clergé se rendait processionnellement, avec les reliques de saint Thibaut, de son église à celle des Cordeliers. Là, un des religieux faisait le panégyrique du Saint, avec mention du don de ses reliques et quelques mots à la gloire de saint Germain ; après quoi, la procession remontait à Saint-Thibaut, où l'on chantait la grand'-messe. Rayer dit que cette procession se faisait « fidèlement tous les ans par les vénérables doyen et chanoines de Saint-Quiriace et les RR. PP. Cordeliers accompagnés du corps de ville. »

A notre église de Saint-Thibaut se rattache un usage fort singulier connu sous le nom de *danse de Saint-Thibaut*. Le 1er juillet, jour de la fête du Saint, les jeunes gens exécutaient une danse depuis la porte de cette église jusqu'au palais des Comtes (aujourd'hui le collége). En 1660, le maire Louis Passeret en fit les frais et distribua à chacun des garçons et des filles qui y avaient figuré, du pain, des cerises et une tarte. Deux ans après, M. Quiriace Frelon, premier échevin, renouvela encore la danse de Saint-Thibaut, et fit donner à chaque enfant, dans l'hôtel de ville, un flonnet ou gâteau de six deniers. C'est la dernière fois que cette fête fut célébrée. (Bourquelot, t. II, p. 288.)

Avant 1731, époque de l'établissement de la grande route de Paris, l'église de Saint-Thibaut tirait un revenu de la vente des fers à cheval dont les rouliers faisaient hommage au Saint lorsqu'ils étaient arrivés sans accident à la place du Châtel après avoir monté la pente rapide de la rue du Murot. On a pu plaisanter sur cette dévotion naïve; mais, de bonne foi, ne valait-elle pas mieux que ces imprécations et ces blasphèmes dont les voituriers affligent trop souvent nos oreilles ?

APPENDICE

Du culte de saint Thibaut dans différents diocèses.

Le culte de saint Thibaut, ainsi qu'on l'a déjà vu dans sa vie, était devenu de bonne heure très-célèbre en France et dans les pays voisins. Guibert, abbé de Notre-Dame de Nogent (sous Coucy), mort en 1124, atteste que de son temps Thibaut était universellement reconnu comme saint, et que déjà plusieurs églises avaient été dédiées en son honneur. (*Patr. de Migne*, CLVI, 851.) Et, en effet, on trouve un grand nombre d'églises, de chapelles et de monastères portant le nom de saint Thibaut, dont malheureusement beaucoup ont disparu pendant la révolution de 1793.

Il reste encore aujourd'hui en France cinq communes de ce nom, dans les départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de l'Oise et de Seine-et-Marne. Deux autres communes du nom de Saint-Thiébault reconnaissent également notre Saint pour leur patron : l'une dans le Jura, l'autre dans la Haute-Marne.

Nous croyons devoir, en faveur des ecclésiastiques qui nous liront, entrer ici dans quelques détails sur le culte de saint Thibaut dans un assez grand nombre de diocèses. Nous commencerons par ceux de Sens, de Paris et de Meaux, qui nous intéressent davantage ; après quoi nous suivrons l'ordre alphabétique.

Diocèse de Sens.

Le diocèse de Sens était le diocèse natal de saint Thibaut. Le bréviaire de 1715 fixe sa fête au 1er juillet, et celui de 1785 au 12 du même mois.

L'ancienne chapelle de Saint-Thibaut que l'abbé Arnoul avait fait élever dans la plaine de Sainte-Colombe, a été détruite par les calvinistes en 1567. D'après D. Mathoud (*Catalogue des Archevêques de Sens*), les Reliques qu'on y avait déposées furent rapportées à Sainte-Colombe, où elles restèrent jusqu'à la suppression de l'abbaye en 1792, époque à laquelle on les transféra au trésor de la cathédrale de Sens, où elles sont encore.

L'église de Joigny, élevée en l'honneur de saint Thibaut, subsiste encore comme paroisse. C'est un vaisseau à trois nefs, presque tout entier du seizième siècle; mais on retrouve sous la tour les restes de l'église primitive du douzième. Au portail du nord, entrée principale, on voit une petite statue équestre de saint Thibaut dans une niche de la Renaissance.

Nous avons suffisamment parlé, dans la note vingt-et-unième, du culte de saint Thibaut à Provins, qui, avant 1789, faisait partie du diocèse de Sens.

Les églises de Chevru et d'Obsonville, autrefois du diocèse de Sens et aujourd'hui de celui de Meaux, ont saint Thibaut pour second patron. Elles possèdent l'une et l'autre une petite relique de ce Saint, que nous avons été heureux de leur procurer.

Diocèses de Paris et de Meaux.

Saint Thibaut était honoré dans le diocèse de Paris à cause des reliques insignes conservées au prieuré de Saint-Thibaut-des-Vignes. Le bréviaire de 1736 en marquait la fête le 1er juillet, et celui de 1822 le 30 juin. Lagny et Saint-Thibaut-des-Vignes appartenant au diocèse de Meaux depuis le concordat de 1801, on n'a pas cru devoir

conserver l'office de saint Thibaut dans le Propre de Paris qui s'imprime en ce moment.

A Paris, les corroyeurs avaient pris saint Thibaut pour patron, et célébraient sa fête dans l'église de Saint-Josse, quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Le bréviaire de Meaux de 1640 place la fête de saint Thibaut au 8 juillet; celui de 1709 au 30 juin; celui de 1836 au 1er juillet, et celui de 1856 au 3 du même mois.

Avant 1789, la ville de Meaux avait, dans le faubourg Saint-Faron, une église paroissiale dédiée à saint Thibaut. Cet édifice, de la plus simple apparence, avait été construit en 1662, pour remplacer une église plus ancienne qui se trouvait dans l'enclos du monastère de Saint-Faron. Le trésor de cette abbaye possédait une relique de saint Thibaut, dont le Prieur et les Religieux consentirent à détacher une parcelle en faveur de l'église paroissiale. Ce fut l'occasion d'une fête qui eut lieu le 16 septembre 1780. (Almanach de Meaux de 1781.)

Au commencement de ce siècle, on avait abandonné 'église de Saint-Thibaut aux protestants; mais, depuis qu'on a bâti un temple pour l'exercice de leur culte, cette petite église a été remplacée par des constructions particulières.

Il existe sur le territoire de Montgé (canton de Dammartin) un château connu sous le nom de *Saint-Thibaut* ou du *Sépulcre*. C'était primitivement un prieuré qui dépendait de l'abbaye de Tyron (diocèse de Chartres), comme on le voit dans une bulle du pape Eugène III datée de 1147. D'après une tradition dont nous ne pouvons retrouver l'origine, il aurait eu pour fondateur le comte Thibaut IV de Blois et II de Champagne, mort en 1152.

L'ancienne chapelle de saint-Thibaut a été détruite; mais le propriétaire actuel, M. Laîné, en a, depuis quelques années, fait construire une autre de style gothique à l'entrée du parc. On remarque dans cette chapelle le groupe du *Christ au Tombeau* dont les personnages bien exécutés paraissent appartenir au seizième siècle.

Vis-à-vis de ce groupe est un monument funéraire que

l'on croit être celui de Jean de Chabannes, fils d'Antoine de Chabannes, mort en 1488, et dont on voit le tombeau dans l'église Notre-Dame de Dammartin.

Au pied de la terrasse du château, une belle source qui alimente une pièce d'eau porte le nom de *Fontaine Saint-Thibaut*. Au dessus du tube qui verse l'eau dans le bassin, on peut voir un joli bas-relief en marbre blanc, très-probablement de l'époque de la Renaissance. Notre jeune Saint y est représenté debout, coiffé d'une toque avec une plume, l'épée au côté, un livre ouvert dans la main droite, et un faucon sur le poing gauche.

La chapelle du sépulcre et la fontaine Saint-Thibaut sont encore visitées chaque année par un grand nombre de pèlerins le jour de Pâques.

Diocèses d'Amiens et de Beauvais.

La fête de saint Thibaut est inscrite au 2 ou au 5 juillet dans tous les anciens bréviaires du diocèse d'Amiens, y compris celui de 1667. Depuis, son nom a disparu.

La paroisse de Saint-Thibaut-en-Chaussée, canton de Grandvilliers, qui appartient aujourd'hui au diocèse de Beauvais, faisait partie du diocèse d'Amiens avant 1789. L'Eglise a été bâtie au commencement du quinzième siècle par les habitants du village qui portait le nom de *La Chaussée*. On y voit une statue de pierre représentant saint Thibaut revêtu d'habits sacerdotaux.

On n'a jamais fait l'office de saint Thibaut dans le diocèse de Beauvais. Cependant il y avait au canton de Clermont, dans la paroisse de la Rue-Saint-Pierre, un prieuré dit de *Saint-Thibaut-en-Hez*, qui devait son origine à un ermitage construit en cet endroit, peu de temps après la mort du Saint. Sur la demande de Mathilde, comtesse de Dammartin, Innocent IV avait enrichi l'église de ce prieuré de plusieurs indulgences qui devinrent dans la suite l'occasion d'un pèlerinage très-fréquenté. Après la destruction de l'église, en 1802, on éleva sur la lisière de la forêt une

croix qui porte le nom de Saint-Thibaut, et à laquelle, chaque année, la paroisse de la Rue Saint-Pierre se rend en procession, le premier jour de juillet. (Renseignements donnés par M. Deladroue, curé de Saint-Paul, et M. Quest, curé de la Rue-Saint-Pierre.)

Diocèse d'Angers.

Un missel manuscrit de la première moitié du quinzième siècle, et un autre de 1533 mentionnent saint Thibaut au 3 juillet. Le bréviaire de 1737 en fait mémoire le 1er juillet. Dès 1429 il y avait dans la cathédrale d'Angers un autel de Saint-Thibaut, auquel furent attachés jusqu'à sept titres de chapelles sous des noms différents. Cet autel, placé sous la rose du transept méridional, n'est plus connu, depuis longtemps, que sous le nom de Saint-Maurice, qui est le titulaire de la cathédrale. (Lettre de M. le chanoine Levoyer.)

Diocèses d'Autun et de Dijon.

Saint Thibaut a été honoré de tout temps dans le diocèse d'Autun. Le propre du bréviaire, approuvé en 1856, en fait mémoire le 1er juillet.

L'église de Flagy, canton de Cluny, est dédiée à saint Thibaut.

Saint-Thibaut-en-Oxois, canton de Vitteaux, aujourd'hui du diocèse de Dijon, appartenait autrefois au diocèse d'Autun. L'église, qui remonte au treizième siècle, est classée au nombre des monuments historiques. Elle possède, assure-t-on, une côte du saint; on y voit sa statue en habits sacerdotaux, et, de plus, un très-beau rétable en bois où sont représentées différentes scènes de sa vie. (Lettre de M. Chapotot, curé de Saint-Thibaut-en-Oxois.)

Diocèse d'Auxerre.

Lorsque nous avons discuté l'authenticité du corps de

saint Thibaut, conservé au prieuré de Beaumont (page 62), nous avons déjà fait observer que le bréviaire d'Auxerre ne faisait aucune mention de notre saint Thibaut de Provins. Sa fête était célébrée à Beaumont le 1er juillet, et le 3 à l'abbaye de Saint-Germain. Quoique, d'après nos conclusions, le saint Thibaut de Beaumont ne fût pas le même que celui de Provins, il est certain que, par suite de la croyance commune, le culte qu'on lui rendait se rapportait à notre Saint. Aussi croyons-nous devoir donner quelques détails sur le lieu où il était honoré.

Le prieuré de Beaumont (*Bellus mons*), qui dépendait de l'abbaye de Saint-Germain, prit le nom de Saint-Thibaut-des-Bois (*Sanctus Theobaldus de nemoribus*), après qu'Arnoul y eut laissé quelques reliques de son frère à son retour d'Italie.

Il ne reste plus rien de l'église de ce prieuré. Le hameau voisin, appelé le *Grand-Saint-Thibaut*, dépend de la commune de Pourain, et se trouve à 10 kilomètres environ S.-O. d'Auxerre. A un kilomètre de ce hameau, sur le territoire de Villefargeau, il existe, au milieu des bois, une petite chapelle dite de *Tréfontaine*, à cause des sources qui l'avoisinent. On y voit une statue en bois de saint Thibaut en costume de pèlerin, portant le bourdon de la main droite et un oiseau sur le poing gauche. Cette statue, qui provient de l'église du prieuré de Beaumont, est encore en vénération dans le pays. (Renseignements donnés par M. Roguier, curé de Saint-Eusèbe d'Auxerre.)

Diocèses de Besançon et de Saint-Claude.

Le bréviaire de Besançon fait mémoire de saint Thibaut le 1er juillet. On lit dans sa légende qu'il mourut en 1066, âgé de 33 ans.

Dans l'arrondissement de Salins, qui appartenait primitivement au diocèse de Besançon et qui fait aujourd'hui partie de celui de Saint-Claude, la paroisse de Saint-Thiébaut reconnaît notre Saint pour son patron. Il y est représenté en chevalier, le faucon au poing. Il y a encore une

autre chapelle de Saint-Thibaut près du village de Saint-Lothain, arrondissement de Lons-le-Saulnier.

Diocèse de Bourges.

Dans la commune de Saint-Satur, canton de Sancerre, sur le bord de la Loire, il y avait un prieuré et une église de Saint-Thibaut. Celle-ci, abandonnée depuis la révolution de 1793, vient d'être restaurée par le curé de Saint-Satur. (Lettre de M. Moreau, curé de Saint-Satur.)

Diocèse de Châlons-sur-Marne.

Les bréviaires de 1736 et de 1840 mentionnent saint Thibaut au 1er juillet.

L'église de la commune de Flavigny, réunie pour le culte à celle d'Istres-et-Bury, honore saint Thibaut comme son patron.

Diocèse de Chartres.

Le bréviaire de ce diocèse ne fait pas mention de saint Thibaut, mais très-anciennement notre Saint avait dans la cathédrale une petite chapelle qui a été supprimée avec beaucoup d'autres au dix-septième siècle. Elle avait été dotée de vingt livres par Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, frère de saint Louis, lequel y avait fondé un anniversaire.

L'église paroissiale de La Loupe, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, est dédiée sous le vocable de saint Thibaut, qui y est représenté en religieux.

La ville de Dreux a encore un faubourg du nom de Saint-Thibaut. Mais la chapelle que l'on y voyait avant la révolution de 1793 a été détruite. (Renseignements donnés par Mgr l'évêque de Chartres.)

Diocèse de Langres.

D'après le bréviaire de 1644, la fête de saint Thibaut se célébrait le 8 juillet, et, d'après les bréviaires de 1731 et de 1830, le 3 du même mois.

Ce diocèse avait deux prieurés de Bénédictins sous le vocable de saint Thibaut : le premier dans la paroisse de Saint-Thiébaut, canton de Bourmont, dont l'église a conservé son portail du douzième siècle orné d'une statue équestre de notre Saint ; l'autre dans celle de Clefmont (*Clavis montium*), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chaumont. L'église de cette dernière paroisse, de la même époque que celle de Saint-Thiébaut, a également conservé une statue équestre du Saint représenté en chevalier, le faucon au poing.

Saint Thibaut est encore le patron de la petite paroisse de Chambroncourt, arrondissement de Chaumont. Deux chapelles lui étaient anciennement consacrées, l'une à Bar-sur-Aube, l'autre à Molesmes, paroisses qui dépendaient du diocèse de Langres avant la révolution. (Lettres de MM. Carré, secrétaire de l'évêché, et Nicolas, curé de Saint-Thiébault.)

Diocèse de Liége.

L'ancien diocèse de Liége avait plusieurs sanctuaires consacrés à saint Thibaut, notamment le prieuré de Suxi, près Chiny, à 25 kil. E. de Sedan ; le monastère des Religieux de Sainte-Croix (Croisiers), à Huy, à 28 kil. S.-O. de Liége ; et la chapelle de Montaigu, près Marcour, à 50 kil. S. de Liége.

La chapelle de Montaigu, qui était le but d'un pèlerinage très-fréquenté, ayant été détruite avec le château, fut d'abord remplacée par une croix ; plus tard, en 1639, Charles Jamotte, curé de Marcour, la fit reconstruire sur la pente de la montagne, et l'enrichit de deux petites reliques de saint Thibaut, qu'il avait obtenues du chapitre de Metz et de l'abbaye de Chaumouzey. C'est à lui que l'on doit la vie de saint Thibaut dont nous avons parlé note 2e, dans laquelle il mentionne plusieurs guérisons miraculeuses

opérées de son temps à la chapelle de Montaigu, et raconte avec une simplicité touchante comment il a été guéri lui-même d'une longue et dangereuse maladie par l'intercession duSaint dont il écrivait la vie.

Diocèse de Metz.

Le bréviaire de ce diocèse mentionne saint Thibaut le 1er juillet.

Plusieurs églises étaient dédiées sous son vocable.

A un kil. de l'ancienne abbaye de Gorze, existe encore un ermitage qui porte le nom de notre Saint, où de nombreux pèlerins vont *prier saint Thibaut qui guérit de tous maux*.

Dès le douzième siècle, une Collégiale avait été fondée près de Metz sous le nom de Saint-Thiébaut. Cette église, l'une des plus belles du pays messin, consacrée en 1190 par le célèbre évêque Bertram, fut détruite en 1444 lors du siége de Metz par Charles VII. Rebâtie plus près des remparts, elle fut détruite une seconde fois lorsque Charles-Quint assiégea la ville en 1552. Reconstruite dans l'intérieur des murs en 1623, elle a été convertie en magasin pendant la Révolution de 1793. Mais un des quartiers de la ville et une de ses portes ont conservé jusqu'à ce jour le nom de Saint-Thibaut. (Lettre de M. Noël, curé de Briey.)

Le chapitre de Saint-Thiébaut de Metz avait obtenu en 1483, avec l'autorisation de l'évêque de Toul, quelques-unes des reliques que l'on conservait alors dans l'église paroissiale d'Ambacourt, une partie de l'oreille et un os du cou (*pars auricularis et os collaris*). La translation s'en fit avec une grande pompe, ainsi que le raconte Ch. Jamotte, p. 59, et c'est sans doute de cette cérémonie qu'a voulu parler Du Saussay dans son martyrologe.

Diocèse de Reims.

Ce diocèse a encore deux églises dédiées sous l'invoca-

tion de saint Thibaut, toutes deux dans le département des Ardennes : Neuville-d'Ay (arrondissement de Vouziers), et Château-Porcien (arrondissement de Réthel).

Le prieuré de Château-Porcien avait été érigé par Roger, comte de Porcien. On y vénérait un petit ossement du bras et un fragment de côte de notre Saint qui provenaient du prieuré de Saint-Thibaut-les-Bazoches.

Diocèse de Soissons.

L'ancien bréviaire et le propre actuel font mémoire de saint Thibaut le 30 juin.

Saint-Thibaut-les-Bazoches, canton de Braisne, avait dès la fin du onzième siècle un prieuré de Bénédictins dépendant de Marmoutiers, qui fut possédé par les Bénédictins anglais de Paris de 1697 à 1793. Cette ancienne paroisse n'est plus aujourd'hui qu'une annexe de Bazoches dont elle est séparée par la rivière de Vesle. L'église de Saint-Thibaut, belle construction romane, a malheureusement été démolie en 1842. Elle possédait, dit-on, un os du bras et une côte de son saint patron, mais il n'en reste plus aucun vestige. Les Bollandistes rapportent plusieurs miracles opérés en ce lieu (p. 600), et comme le nom latin de Bazoches est *Basilicæ*, quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait de Bâle en Suisse.

Le diocèse de Soissons a encore deux églises paroissiales dédiées à saint Thibaut : celles de Fontenelle et de Rozoy-Belval, toutes deux au canton de Condé.

La paroisse de Margny avait un prieuré de Saint-Thibaut à la collation de l'abbé d'Orbais. Cette paroisse fait aujourd'hui partie du diocèse de Châlons, canton de Montmaur. (Renseignements fournis par MM. Ledouble, secrétaire de l'évêché, et Jacquin, curé de Bazoches.)

Diocèse de Toul.

Le Bréviaire de ce grand diocèse, qui comprenait primi-

tivement Nancy et Saint-Dié, mentionne saint Thibaut le 1er juillet.

L'église paroissiale d'Ambacourt, canton de Mirecourt, est dédiée sous le vocable de saint Thibaut. On y voit une statue équestre, le représentant en costume de chevalier, le faucon au poing. Cette église possédait des reliques du Saint qui furent plus tard transférées dans l'église abbatiale de Chaumouzey.

L'abbaye de Chaumouzey, de l'ordre de Saint-Augustin, au canton d'Epinal, avait dans son église une chapelle dédiée à saint Thibaut, où l'on vénérait son chef et deux os de ses jambes. (Jamotte et Boll.) Mais on ne voit nulle part d'où provenaient ces insignes reliques dont l'église d'Ambacourt était primitivement en possession, et dont on n'a plus aujourd'hui aucun souvenir.

Près de cette abbaye il y avait une fontaine du nom de Saint-Thibaut, et il en existe également une près du village d'Ambacourt, où de nombreux pèlerins se rendaient autrefois pour obtenir la guérison de la fièvre.

Diocèses de Trèves et de Luxembourg.

On a vu, note neuvième, que Pettingen, lieu de la première retraite de saint Thibaut, faisait partie de l'ancien diocèse de Trèves. Notre Saint et son compagnon Gauthier y sont encore en grande vénération, et on voit dans l'église du village deux reliques considérables qui passent sans beaucoup de preuves pour les chefs des deux amis.

Avant la révolution de 1793, il existait dans l'église des Récollets de Luxembourg une célèbre confrérie de Saint-Thibaut, dite *des sept métiers*. Elle a été transférée depuis dans l'église cathédrale de Luxembourg, où elle subsiste encore.

Diocèse de Troyes.

L'ancien bréviaire diocésain fait mémoire de saint Thibaut le 1er juillet; le propre du bréviaire actuel en marque

la fête au 3 juillet. Son culte dans ce diocèse remonte à l'époque même de sa canonisation. La bibliothèque de Troyes possède une messe de saint Thibaut rédigée, à ce que l'on croit, vers 1080, et les manuscrits liturgiques de la cathédrale font mention de ce Saint dès l'an 1100.

Il y a dans le diocèse trois églises paroissiales dédiées à saint Thibaut : celles de Saint-Léger-sous-Brienne, de Mesgrigny et de Saint-Thibaut, près d'Isle-Aumont. Cette dernière paroisse était connue sous le nom de *Village de Saint-Thibaut* dès l'an 1090, ainsi que le constate un acte de Thibaut Ier, mentionné dans une charte du comte Hugues, de l'an 1104. Le prieuré établi dès lors dans cette église fut transféré, en 1097, au village d'Isle-Aumont. L'église de Saint-Thibaut a encore son abside du douzième siècle ; tout le reste est du seizième. On voit au portail la statue équestre du Saint en costume de chevalier, et à l'intérieur, un joli vitrail du seizième siècle, où il est représenté en chasseur, le faucon au poing et entouré d'une meute de chiens, au milieu desquels on remarque un lion privé, symbole de la puissance.

Sur le territoire de la commune de Fralignes, près de Bar-sur-Seine, il existait une chapelle dédiée à saint Thibaut, qui a été détruite il y a une vingtaine d'années. Une statue du Saint provenant de cette chapelle, et le représentant dans le même costume que le vitrail de l'église de Saint-Thibaut, a été transportée dans l'église paroissiale de Fralignes.

Les abbayes de Montier-la-Celle, du Paraclet et de Saint-Etienne honoraient saint Thibaut d'un culte particulier. (Renseignements donnés par M. Lalore, professeur au grand séminaire de Troyes.)

Diocèse de Verdun.

Il y avait anciennement, à Vaucouleurs, un prieuré de Saint-Thibaut, dont l'église était déjà détruite en 1789. Un faubourg de cette ville porte encore le nom de Saint-Thibaut.

La ville de Saint-Mihiel avait aussi un prieuré dit de Saint-Thibaut, où furent établis les Minimes fondés en 1596; l'église dédiée à ce Saint n'existe plus. (Renseignements donnés par M. Dascier, secrétaire de l'évêché.)

Diocèse de Vienne (Autriche).

Dans un faubourg de Vienne il existait, depuis plusieurs siècles, une chapelle dédiée à saint Thibaut. Les PP. Carmes qui se sont établis dans ce faubourg en 1661, voyant la dévotion du peuple pour ce saint, ont remplacé sa chapelle par une église plus grande, dont l'autel principal a été consacré à Notre-Dame de Naples, et le second à saint Thibaut, qui y est représenté en ermite. (Ch. Jamotte, p. 73.)

PROSE

Tirée de l'Office de Saint-Thibaut (*Meaux*, 1781).

—

Ætheris fulgentia,
Pandite vos, atria;
Cœlites, concurrite.

Inclytum natalibus,
Laureis splendentibus
Theobaldum cingite.

In sylva Salanica
Sedet pius transfuga
Seque Christo dedicat.

Hic, negatis dapibus,
Rigidis verberibus
Castum corpus edomat.

Hunc Præsul Vicentiæ,
Plebe, Clero comite,
Consecrat altaribus.

Sacro fungens munere,
Hausto plenus numine,
Quantis fervet ignibus!

Gravi tactus ulcere,
Nescit artis medicæ
Opem morbo quærere.

Sed malis superior,
Stat in fide firmior,
Et Deo conjunctior.

Tandem, liber corpore,
Circumfusus lumine,
Fertur in sublimia.

Nos in terris æmulos,
Theobaldi socios
Fac, Deus, in patria.

Amen.

TABLE

—

Aux habitants de Provins.
Un mot sur les miracles.

VIE DE SAINT THIBAUT.

I. — Naissance de Thibaut; sa jeunesse..... 9
II. — Sa retraite à Pettingen ; ses pèlerinages..... 13
III. — Sa vie érémitique à Salanique..... 19
IV. — Sa mort; sa canonisation; son culte..... 25
V. — Reliques de saint Thibaut..... 29
VI. — Souvenirs de saint Thibaut à Provins..... 33

NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

1re. — Du nom de Thibaut; plusieurs saints de ce nom.. 37
2e. — Des auteurs qui ont écrit la vie de saint Thibaut... 38
3e. — Provins, lieu de la naissance de saint Thibaut..... 40
4e. — Dates de la naissance et de la mort de saint Thibaut..... 40
5e. — Noble origine de saint Thibaut..... 42
6e. — L'ermite Burchard..... 43
7e. — Le père du jeune Thibaut lui proposa-t-il véritablement de prendre part à la campagne d'Eudes II contre l'Empereur?..... 44
8e. — Gauthier, compagnon de saint Thibaut..... 45
9e. — Forêt de Pettingen..... 45
10e. — Rencontre de saint Thibaut et de son père, à Trèves..... 46
11e. — Salanique..... 47
12e. — Pour quel motif saint Thibaut abandonne son projet de pèlerinage à Jérusalem..... 48
13e. — Thibaut est ordonné prêtre..... 48
14e. — Thibaut est visité par ses parents..... 49
15e. — L'abbaye de Notre-Dame de Vangadice..... 49
16e. — Lieu de la mort du Saint. — Son inhumation. — Inscription de la cathédrale de Vicence..... 51
17e. — Canonisation de saint Thibaut par Alexandre II.. 53

18e. — Reliques de saint Thibaut. — Première translation, de Vicence à Vangadice..... 54
19e. — Arnoul, frère de saint Thibaut. — Translation des saintes reliques d'Italie en France. — Examen de l'authenticité de ces reliques..... 57
20e. — Origine du prieuré de Saint-Thibaut-des-Vignes.. 63
21e. — Eglise de Saint-Thibaut de Provins..... 65

Appendice. — Du culte de saint Thibaut dans différents diocèses..... 68

Sens..... 69
Paris et Meaux..... 69
Amiens et Beauvais..... 71
Angers..... 72
Autun et Dijon..... 72
Auxerre..... 72
Besançon et Saint-Claude..... 73
Bourges..... 74
Châlons-sur-Marne..... 74
Chartres..... 74
Langres..... 75
Liége..... 75
Metz..... 76
Reims..... 76
Soissons..... 77
Toul..... 77
Trèves et Luxembourg..... 78
Troyes..... 78
Verdun..... 79
Vienne (Autriche)..... 80

Meaux. — Imp. A. Cochet.

·5 08

·5 04

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

C 809.13.5
Vie de Saint Thibaut pretre et erm
Widener Library 002763524
3 2044 081 750 804